

KÄRCHER

VUE D'ENSEMBLE

Rapport de durabilité : faits & chiffres 2022

**BE THE
DIFFERENCE**
www.karcher.com/CSR

Rapport de durabilité

Par le présent rapport, Kärcher publie des chiffres clés, des objectifs et des informations sur ses activités dans le domaine du développement durable. Les données concernent l'exercice 2022 (01.01.2022 à 31.12.2022), toutefois, des chiffres clés des années 2020 et 2021 ont aussi été ajoutés par endroits à titre de comparaison. Sauf indication contraire, les informations fournies ici se rapportent principalement aux activités mondiales du groupe Kärcher. Les informations sur Alfred Kärcher SE & Co. KG concernent essentiellement le siège et l'usine de Winnenden, les sites de production et logistiques d'Obersont-heim/Bühlertal et Illingen ainsi que le centre de service de Gissigheim. Les données du chapitre « La protection de l'environnement dans la production » et « Le personnel et la société » concernent les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis. Étant donné que le site de Reutlingen est pris en compte pour la première fois, les indicateurs environnementaux clés ne peuvent être comparés qu'en partie à l'année précédente.

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes de reporting de développement durable de l'organisme Global Reporting Initiative (GRI) dans sa version actuelle de 2021. Vous trouverez un résumé des indicateurs GRI traités dans l'index du contenu GRI à la fin du rapport. Aucune vérification externe n'a été menée. La rédaction du présent rapport a été clôturée le 28/02/2023. Le rapport de durabilité 2022 a été publié en mai 2023. Le rapport de durabilité paraît chaque année.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur Internet, sur www.karcher.com/CSR

SOMMAIRE

3 Avant-propos de Hartmut Jenner

01

4 La durabilité chez Kärcher

- 5 Le profil de l'entreprise
- 6 Sites Kärcher dans le monde
- 7 Un développement d'entreprise fondé sur des valeurs
- 10 La gestion durable
- 11 La stratégie de développement durable de Kärcher à l'horizon 2025
- 13 La chaîne logistique

02

14 La protection de l'environnement dans la production

- 15 La lutte contre les changements climatiques
- 18 L'utilisation rationnelle des ressources et la gestion des eaux

03

20 Des produits innovants et écologiques

- 21 La qualité et la sécurité des produits
- 22 Les idées de produits innovants pour l'environnement
- 24 Les produits et emballages sous le signe de l'efficacité des ressources
- 26 Produits respectueux de l'environnement

04

27 Le personnel et la société

- 28 Les responsabilités du personnel
- 30 Le perfectionnement du personnel
- 31 L'égalité des chances et la diversité
- 32 La sécurité au travail et la santé
- 34 L'engagement sociétal

36 Index de contenu GRI

CHER·E·S LECTEUR·TRICE·S,

L'année exceptionnelle 2022, perturbée par de nombreuses influences géopolitiques et externes, nous a tous confrontés à l'un des plus grands défis de ces dernières décennies. Nous avons néanmoins pu enregistrer un nouveau chiffre d'affaires record avec 3,161 milliards d'euros.

Cette réussite est fondée sur une stratégie d'entreprise à long terme qui nous permet de réagir de manière flexible face aux crises en misant sur une économie durable. En tant qu'entreprise familiale, nous agissons en effet dans l'intérêt des générations futures, et le terme « durable » englobe par conséquent chez Kärcher tous les domaines – la protection de l'environnement comme l'égalité des droits pour tous.

Nous estimons que l'approche durable proactive constitue un net avantage concurrentiel, qui sera encore plus crucial à l'avenir. En tant que leader mondial, nous répondons d'ores et déjà à de nombreuses dispositions légales potentielles de demain.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous nous engageons en faveur du développement durable, indépendamment du chiffre d'affaires. Active à l'échelon mondial, l'entreprise Kärcher se doit d'assumer ses responsabilités et tient à apporter une contribution essentielle en la matière en tant qu'entreprise citoyenne responsable. En effet, les entreprises peuvent exercer une influence décisive sur le développement en s'engageant à préserver les ressources, à économiser l'énergie et à réduire les émissions – et peuvent ainsi être considérées comme modèles. Dans cette

perspective, nous orientons notre politique depuis 2020 sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Dans le présent rapport, nous explicitons les objectifs que nous avons atteints grâce à notre stratégie de développement durable, dans le cadre de notre stratégie globale d'entreprise, et comment nous y sommes parvenus. Ce rapport se fonde sur les normes de reporting internationalement reconnues de l'initiative Global Reporting Initiative, selon lesquelles nos actions doivent être comparables, mesurables et transparentes.

La transparence pour mot d'ordre : cette année, nous avons sensiblement étendu le rapport sur le développement durable et nous présentons pour la première fois des chiffres clés relatifs au secteur d'activité « Kärcher Municipal ». De plus, nous accordons une valeur encore plus importante au domaine des ressources humaines, pour lequel les chiffres clés se rapportent non seulement à la maison mère mais désormais aussi à l'ensemble des sites de production et logistiques.

Notre rapport informe aussi sur les progrès que nous avons accomplis en matière de réduction des émissions et de consommation de ressources, qui s'inscrivent pleinement dans l'engagement environnemental Green Deal. Ceci devrait permettre de faire évoluer la transition vers une économie plus sobre en ressources et plus compétitive. Kärcher démontre ainsi que l'écologie et l'économie ne sont pas incompatibles mais vont de pair. Nous avons

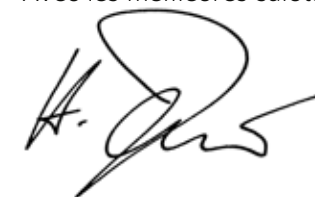
réorganisé les domaines de compétence de notre conseil d'administration en conséquence : jusqu'à présent, la gestion durable relevait du domaine de l'assurance qualité, alors que depuis janvier 2023, la compétence Corporate Sustainability Management relève de mon ressort.

Notre stratégie se voit confortée par plusieurs distinctions : après avoir obtenu le prix allemand du développement durable en 2022, nous avons également été distingués l'année passée par le prix Social Hero Award et le prix de l'environnement du Bade-Wurtemberg. Ainsi, chacune de nos trois initiatives centrales « Zero Emissions », « Reduce, Reuse, Recycle » et « Social Hero » ont désormais été récompensées.

Enfin, nous avons résumé notre stratégie et notre vision dans notre mission : « Renouveler pour mieux préserver. Ayons ensemble un impact puissant en faveur d'un monde propre. »

C'est sur cette base que nous pourrons aussi être évalués à l'avenir.

Avec les meilleures salutations de Kärcher,



Hartmut Jenner
Président-directeur général





01

LA DURABILITÉ CHEZ KÄRCHER

En tant qu'entreprise familiale, la vision à long terme est profondément ancrée dans notre approche. Nous nous engageons ainsi à assumer la responsabilité pour les générations à venir. Cette conception marque non seulement notre gestion de l'entreprise mais aussi l'évolution future de Kärcher, essentiellement déterminée par notre stratégie en matière de développement durable 2025. Par ce biais, nous mettons en œuvre des objectifs et des mesures clairement définis en faveur de la lutte contre les changements climatiques, de l'utilisation rationnelle des ressources et d'une valeur ajoutée sociétale.

LE PROFIL DE L'ENTREPRISE

Kärcher est le premier fournisseur mondial de technique de nettoyage. Kärcher conçoit, produit et commercialise des appareils, machines et installations pour le nettoyage et l'entretien. En tant que fabricant de systèmes de nettoyage et pionnier du nettoyage à haute pression, Kärcher couvre sur le plan mondial les besoins concernant le nettoyage des moyens de transport, des bâtiments et des surfaces ainsi que le nettoyage et l'acheminement des liquides.

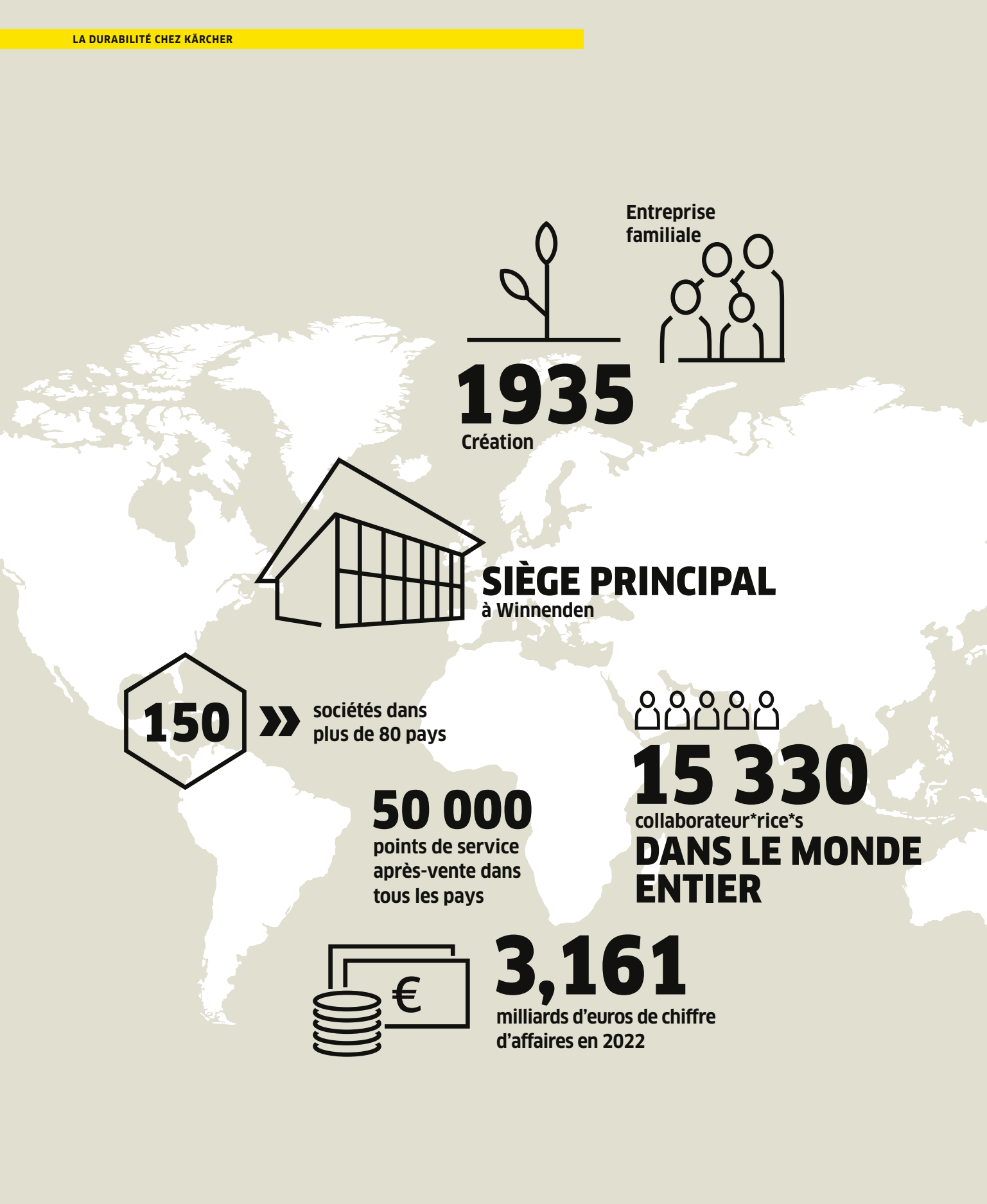
Modèle d'entreprise

Kärcher a été fondée en 1935. La société mère est Alfred Kärcher SE & Co. KG, une propriété familiale à part entière, sise à Winnenden. Kärcher réunit plus de 150 sociétés sur plus de 80 pays en Europe, Amérique, Asie, Océanie et Afrique, et compte 15 330 employé-e-s. Plus de 50 000 points de service dans le monde garantissent un service après-vente sans faille dans le monde entier.

La palette de produits comprend des nettoyeurs haute et très haute pression, des aspirateurs à usages multiples, des nettoyeurs vapeur, des balayeuses mécaniques et autolaveuses aspirantes, des installations de lavage pour voitures, y compris en libre-service, des solutions de nettoyage industriel pour applications spéciales, des produits de nettoyage, des installations de potabilisation et de traitement de l'eau industrielle, des fontaines d'eau et des purificateurs d'air, des systèmes de pompage et d'irrigation, des appareils pour l'entretien du jardin ainsi que des logiciels de gestion de flottes et de processus. En complément de ces produits et accessoires parfaitement coordonnés, nous proposons des conseils exhaustifs et un service après-vente adapté aux besoins des différents groupes cibles. En 2022, Kärcher a réalisé le chiffre d'affaires le plus élevé de son histoire avec 3,161 milliards d'euros.

Management de l'entreprise

Le conseil d'administration de Kärcher est constitué de cinq membres. Hartmut Jenner (Président du conseil d'administration), Christian May (Vice-président et Directeur commercial, marketing et service après-vente), Dieter Grajer (Directeur des opérations), Stefan Patzke (Directeur des finances et informatique) ainsi que Michael Häusermann (Directeur des unités opérationnelles spéciales). Dans leurs fonctions, ils sont non seulement responsables du développement stratégique de l'entreprise mais aussi de l'orientation durable de Kärcher. À cet effet, le conseil d'administration se tient régulièrement informé des progrès spécifiques à l'entreprise et transsectoriels en matière de développement durable, notamment à l'occasion des réunions du conseil d'administration. En outre, le président-directeur examine le présent rapport de durabilité et le valide. La nomination des membres du conseil d'administration s'effectue exclusivement sur décision du conseil de surveillance, l'organisme de direction le plus élevé de l'entreprise. Ce dernier est présidé par Johannes Kärcher. Cette instance a entre autres pour tâche de conseiller le conseil d'administration en matière de gestion de l'entreprise, ainsi que de décider des actions du groupe, soumises à approbation.

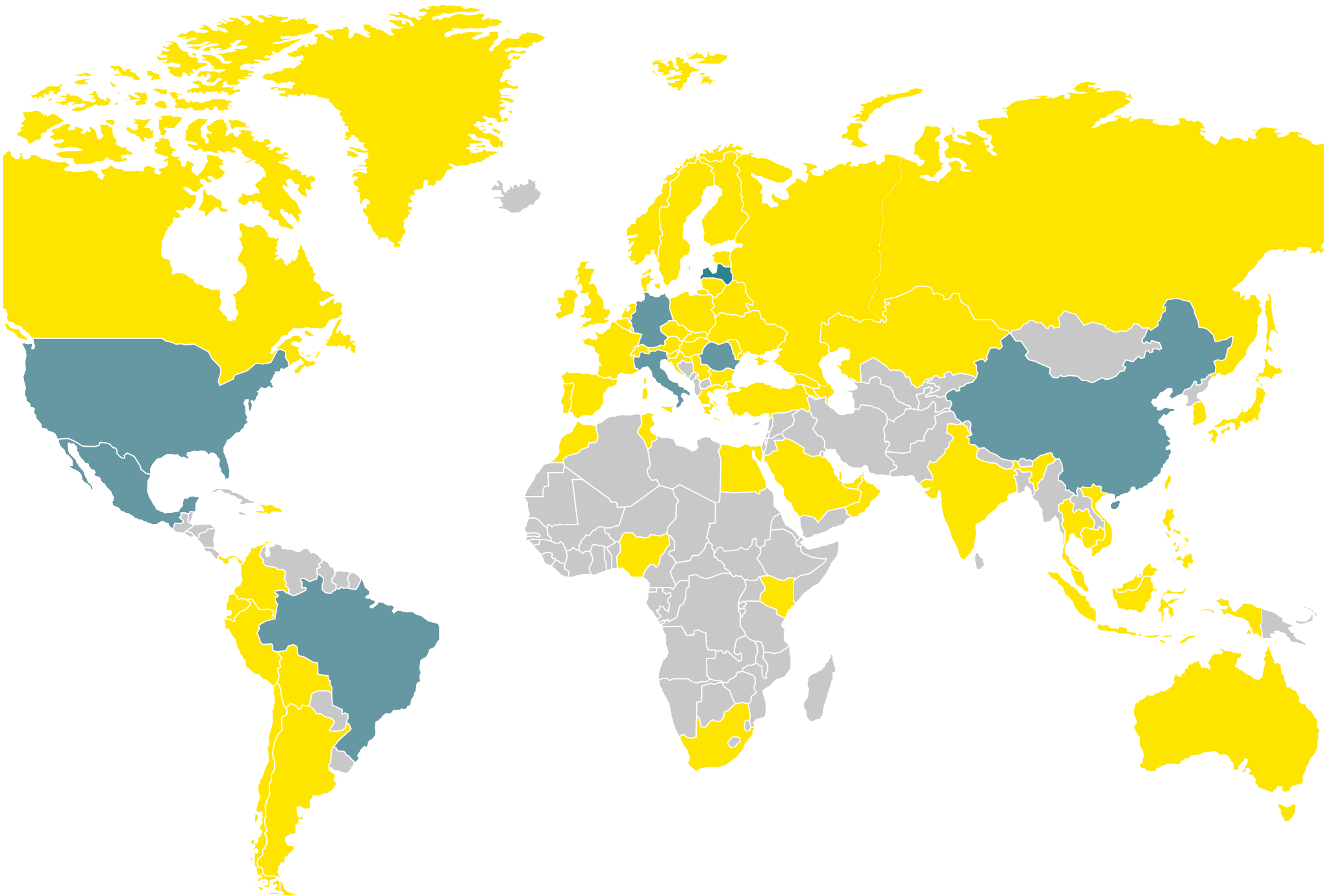


SITES KÄRCHER DANS LE MONDE

Des racines bien ancrées en Allemagne, des activités à l'international : Kärcher produit et commercialise ses produits aux quatre coins du globe. La carte montre la répartition de nos sites de production et logistiques dans le monde ainsi que les sites de distribution implantés dans 80 pays.

Nos sites de production et logistiques et leurs certifications ISO

Sites de production et logistiques	9001:2015 (Qualité)	14001:2015 (Environnement)	50001:2018 (Énergie)	45001:2018 (Santé et sécurité au travail)
Allemagne				
Winnenden (siège)	■	■	■	
Winnenden (usine)	■	■	■	
Gissigheim	■	■	■	
Obersontheim (usine)	■	■	■	
Obersontheim (site logistiques)	■	■	■	
Bühlertal	■	■	■	
Illingen	■	■	■	
Schwaikheim	■	■	■	
Waldstetten	■	■	■	
Duisbourg	■	■	■	
Reutlingen	■			
Italie				
Correggio / Reggio Emilia	■	■	■	■
Quistello	■	■	■	■
Reggio Emilia	■	■	■	■
Roumanie				
Curtea de Arges	■	■	■	
États-Unis				
Aurora	■			
Blackwood	■			
Fayetteville	■			
Mexique				
Monterrey	■	■		
Brésil				
Vinhedo	■	■		
Chine				
Changshu	■	■	■	■
Lettonie				
Jelgavas Novads	■		■	



■ Pays dans lesquels des sociétés de distribution Kärcher sont implantées.
■ Pays dans lesquels des sites de production et logistiques ainsi que des sociétés de distribution Kärcher sont implantés.

UN DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE FONDÉ SUR DES VALEURS

Kärcher est conscient de sa responsabilité en tant qu'acteur international et entreprise citoyenne d'envergure mondiale (« Global Corporate Citizen »). Nous satisfaisons ainsi à notre objectif de développer l'entreprise en tenant compte équitablement des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Nos actions sont guidées par des valeurs clairement définies qui complètent notre charte d'entreprise.

Principes de comportement et conformité

Kärcher a stipulé dans le code de conduite les principes de comportement qui s'appliquent au travail quotidien. À cet effet, nous nous alignons sur les principes directeurs et généraux pertinents des Institutions internationales comme les Nations Unies (ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation internationale du travail (OIT). Parmi les principes essentiels figurent la responsabilité, la protection de l'environnement et du climat, la lutte contre la corruption, la sécurité des produits et la sécurité au travail, la protection des données ainsi que le respect des droits de l'homme, en particulier le rejet de toute forme de travail des enfants et de travail forcé ainsi que de discrimination. Nous attendons également de la part de nos fournisseur-euse-s qu'ils-elles respectent ces principes. Nous avons largement révisé et complété le [code de conduite](#) en 2022. Celui-ci a été validé par le conseil d'administration de Kärcher et est disponible pour consultation sur l'Intranet, notre site Internet ainsi que les plateformes des fournisseurs.

Outre le code de conduite, Kärcher se conforme également à d'autres lignes directrices et directives internationales et nationales. Cela inclut par exemple une directive sur l'intégrité, visant notamment à éviter les conflits d'intérêts, qui a été signée par le conseil d'administration. La coordination et la publication des lignes directrices et directives relèvent de la responsabilité du département « Polices, Guidelines & Compliance ». Ce faisant, il incombe aux supérieurs hiérarchiques directs d'informer le personnel des lignes directrices et directives. Les supérieurs hiérarchiques sont également le premier contact en cas de questions et de violation potentiel des principes de comportement ou autres. Les responsables des domaines de compétences s'occupent de traiter les questions spécifiques relatives aux lignes directrices et directives concernées. De plus, chez Kärcher, le service de la conformité se tient à disposition pour toute question ou requête par

le biais des canaux habituels comme la messagerie électronique ou le téléphone. Afin de veiller à l'intégrité du comportement, nous avons en outre nommé, au sein de tous les organismes juridiquement indépendants, un responsable local de la conformité, le-dit « Local Compliance Manager », qui reçoit des formations régulières et est tenu informé tous les mois sur des thèmes d'actualité relatifs à la conformité.

Nous sensibilisons par ailleurs régulièrement l'ensemble des collaborateur-trice-s afin de les inciter à adopter un comportement intègre et conforme à la réglementation. Dans ce contexte, nous avons mis en place des formations sur les différents thèmes du code de conduite. En 2022, nous avons aussi élaboré un programme de formation en ligne pour contribuer à la prévention de la corruption qui s'adresse à l'ensemble du personnel de Kärcher.

Kärcher a par ailleurs instauré un système de signalement consultable en ligne dans le monde entier. Celui-ci peut être consulté sur le site Internet mondial mais aussi sur l'Intranet. Le système permet aux personnes concernées et aux observateur-trice-s de signaler à tout moment les violations potentielles en toute sécurité, de façon entièrement confidentielle et anonyme. De plus, le système offre la possibilité de communiquer avec les informateur-trice-s et d'informer, par exemple, sur le statut du signalement ou également sur des mesures correctrices prises. Nous suivons de notre côté en permanence la mise en œuvre des mesures. Outre la possibilité d'intégrer des interlocuteur-trice-s locaux-ales pour les signalements fournis, des particularités locales ainsi que des cadres réglementaires locaux peuvent être pris en compte.



Protection des données

La protection des données à caractère personnel relève également de la responsabilité d'entreprise. Nous avons pour ce faire établi un système de gestion de la protection des données, combiné au système de gestion déjà en place assurant la sécurité de l'information. Dans nos lignes directrices relatives à la protection des données, nous avons publié les principes primordiaux relatifs au traitement des données à caractère personnel qui s'appliquent à toutes les sociétés. Celles-ci sont en conformité avec la charte d'entreprise, la stratégie d'entreprise et les valeurs de Kärcher. Le mode de traitement de toutes les données personnelles, tout comme le comportement en cas d'atteintes à la protection des données, est en revanche régi par la politique de protection de la vie privée qui s'applique à tout le personnel de l'entreprise Alfred Kärcher SE & Co. KG. Dans les sociétés visées par le règlement général sur la protection des données (RGPD), une politique de protection de la vie privée est implémentée au niveau local. De plus, nos collaborateur·trice·s sont formé·e·s sur la protection des données et la sécurité de l'information par le biais d'une formation en ligne annuelle obligatoire. L'implication des dirigeants de Kärcher s'effectue par le biais d'un rapport annuel sur la protection des données. Grâce aux structures et processus que nous avons mis en place en matière de protection des données, il n'y a eu aucune violation de la protection des données en 2022 chez Alfred Kärcher SE & Co. KG.

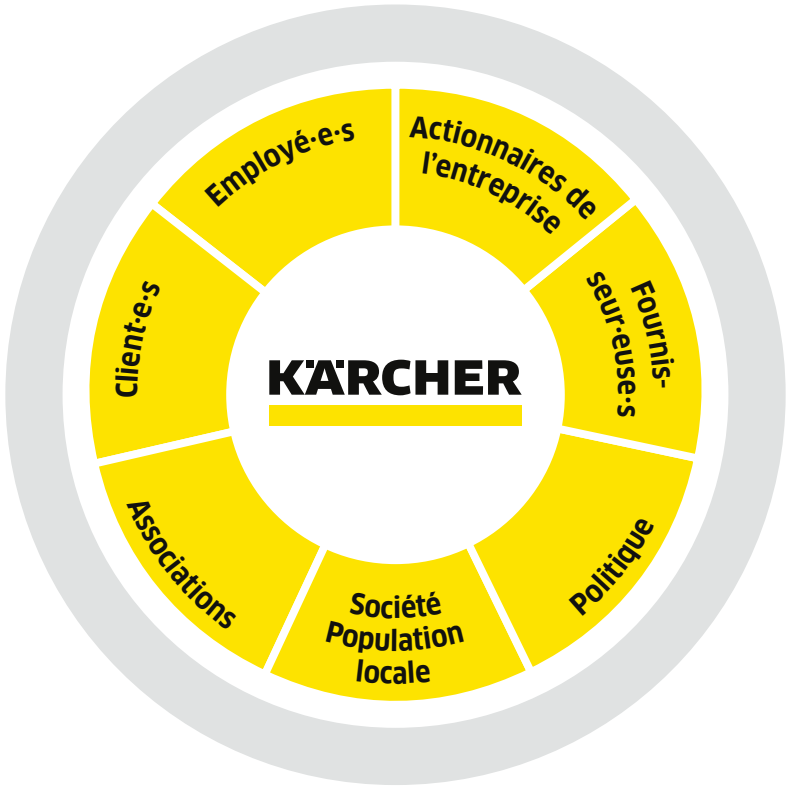
Impôts

Kärcher entretient une collaboration constructive, coopérative et de confiance ainsi qu'une communication ouverte et transparente avec les administrations fiscales. Le respect de l'ensemble des législations fiscales nationales et internationales est une évidence pour Kärcher. Dans le cadre des obligations légales « Country-by-Country Reporting » (rapport pays par pays), nous transmettons les données fiscales relatives à toutes les entreprises du groupe à l'administration fédérale allemande des impôts. Ces données sont fondées sur les comptes consolidés vérifiés par une société d'audit indépendante. Dans notre directive en matière de fiscalité, nous définissons notamment les attributions, les responsabilités et les processus afin de satisfaire aux obligations fiscales à l'échelon du groupe. Nous disposons à cet effet d'un système de gestion de conformité fiscale (Tax-Compliance-Management-System), que nous améliorons continuellement.

Engagement des parties prenantes

Nous sollicitons systématiquement nos parties prenantes dans le développement de l'entreprise. Cet angle de vue extérieur nous ouvre de nouvelles perspectives et nous aide à tenir compte des intérêts aussi bien économiques que sociaux et écologiques. Nous encourageons par conséquent activement l'échange avec nos nombreux groupes d'intérêt, en particulier avec nos client·e·s, le personnel, les actionnaires de l'entreprise, les fournisseur·euse·s ainsi que la vie politique et la société civile. À cet effet, les différents centres de compétences agissent en tant que premiers interlocuteurs, par exemple, le département des achats pour répondre aux questions des fournisseur·euse·s

ou encore le département du personnel pour répondre aux besoins des collaborateur·trice·s. Pour encourager des échanges adaptés aux groupes-cibles et satisfaire aux attentes des différents groupes de parties prenantes, nous avons recours à des canaux et des formats spécifiques : nous organisons par exemple régulièrement des sondages auprès du personnel, nous participons à des conférences ou à divers événements sur site propices aux échanges avec la population locale. En adhérant à des associations et à des initiatives, nous participons en outre au dialogue notamment sur des questions d'ordre politique, sociétal ou environnemental.



« Renouveler pour pérenniser. Ayons ensemble un impact puissant en faveur d'un monde propre. »
Notre objectif nous indique pourquoi et comment, en tant qu'entreprise, nous pouvons contribuer concrètement à la création d'un monde meilleur au-delà du succès économique. Il se compose en tout de neuf éléments fondamentaux qui décrivent la raison d'être de Kärcher dans son ensemble. Un résultat qui représente l'aboutissement de plus d'un an de discussion approfondie avec les champs d'activité de Kärcher – avec la participation de plus de 2 700 parties prenantes internes et externes.

AFFILIATIONS À D'AUTRES FÉDÉRATIONS, INSTANCES, ASSOCIATIONS (SÉLECTION) :

- AACEM**
(Association américaine des fabricants d'équipements de nettoyage)
- A.I.S.E.**
(Association internationale pour les savons, détergents et produits d'entretien)
- B.A.U.M. e. V.**
(Cercle de travail allemand pour la gestion dans le respect de l'environnement)
- BCM**
(Association professionnelle des responsables de la conformité)
- CETA**
(Association commerciale de l'équipement de nettoyage)
- EGMF**
(Fédération européenne des fabricants d'équipements de jardin)
- EPTA**
(Association européenne de l'outillage électrique)
- EUnited**
(Association européenne de l'ingénierie industrielle)
- EuropElectro**
(représentation de ZVEI en Chine)

- Fraunhofer-Institut für Produktionstechnik und Automatisierung IPA, groupe de travail sur l'industrie**
« Expertenforum Global Environmental Compliance »
(forum expert sur la conformité environnementale mondiale)
- global verantwortlich BW**
- IHK Stuttgart, insb. IHK Energieausschuss**
- ISSA**
(Association internationale de la sécurité sociale)
- IVG**
(Association industrielle des jardins)
- Klimabündnis BW**
- SBTi**
(initiative SBT (objectifs fondés sur la science), depuis 03/2022)
- Stiftung Familienunternehmen und Politik**
- SustaiNet Thinking Circle**
- UN Global Compact**
- Unternehmensnetzwerk Klimaschutz**
(IHK ; depuis 04/2022)
- VDMA e. V.**
(Association des fabricants allemands de machines et d'équipements)
- ZVEI e. V.**
(Association de l'industrie de l'électronique et du numérique)

PARTICIPATION ACTIVE À DES GROUPES NORMATIFS (SÉLECTION) :

- CEN**
(Comité européen de normalisation)
- CENELEC**
(Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique)
- CSA**
(Association canadienne de normalisation)
- DIN**
(Institut allemand de normalisation))
- DKE**
(Commission allemande des technologies électriques, électroniques et de l'information DIN et VDE)
- IEC**
(Commission électrotechnique internationale)
- UL**
(Laboratoires des assureurs)

L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL (SÉLECTION) :

- Internationale Bachakademie Stuttgart**
- Fonds mondial pour la nature**
- SOS-Kinderdorf e. V.**
- One Earth – One Ocean e. V.**
- Europa Minigärtner gUG**
- Clowns mit Herz Rems-Murr e. V.**
- Paulinenpflege Winnenden e. V.**

LA GESTION DURABLE

Chez Kärcher, notre réussite est assurée par des stratégies à long terme. Cette approche détermine aussi notre engagement en faveur du développement durable. De 2014 à 2020, Kärcher met en œuvre la stratégie de développement durable « Sustainability Excellence » (excellence en matière de développement durable) à l'échelon de toute l'entreprise afin de prendre en considération l'ensemble des aspects de développement durable et de les traduire en mesures et objectifs concrets. Après une année couronnée de succès en 2020, nous poursuivons la stratégie de développement durable 2025 qui s'articule autour de trois initiatives centrales « Zero Emissions », « Reduce, Reuse, Recycle » et « Social Hero ». La stratégie de développement durable étant une partie intégrante importante de la stratégie d'entreprise, elle relève par conséquent de la compétence du conseil d'administration qui décide ainsi de manière déterminante de l'orientation durable de Kärcher, et échange à cet effet en permanence avec des parties prenantes de même que des expert-e-s internes et externes. Le conseil d'administration est ainsi continuellement informé des évolutions actuelles en termes de développement durable, par exemple, dans le cadre de rapports d'expertise réguliers ou de formats d'échange formels et informels.

La responsabilité de la gestion de la stratégie de développement durable incombe au département « Sustainability & Quality Principles » (développement durable et principes de qualité). Celui-ci coordonne les activités stratégiques de développement durable, veille en permanence à l'atteinte des objectifs et est responsable de la conformité aux exigences de transparence, et ce, en étroite collaboration avec les divers domaines tels que les départements Achats, Ressources humaines, Développement, Gestion des produits, Ventes, Communication ou Citoyenneté d'entreprise. De plus, il informe le conseil d'administration tous les trois mois et selon les événements sur les progrès et les évolutions actuelles réalisés dans le cadre des trois initiatives stratégiques. La mise en application de l'ensemble des activités de développement durable se répartit à l'échelon de toute l'entreprise au sens de notre approche globale « Sustainability is everyone's responsibility » (le développement durable est la responsabilité de tous).



Engagement en faveur du développement durable plusieurs fois récompensé

Dans le cadre de notre stratégie de développement durable à l'horizon 2025, nous déployons trois initiatives non seulement ambitieuses mais à présent aussi récompensées. La distinction la plus récente est celle du prix du jury « Engagement en faveur du climat » pour l'initiative « Zero Emissions » qui a été décernée à Kärcher lors de la remise du Prix de l'environnement du land de Bade-Wurtemberg 2022. Cette récompense a été obtenue très peu de temps après avoir remporté le prix Sustainability Heroes Awards 2022 dans la catégorie « Engagement sociétal ». Ce prix récompense les projets en coopération avec le Global Nature Fund en faveur d'un approvisionnement en eau plus propre qui sont mis en œuvre dans le cadre de notre initiative « Social Hero ». Dès la fin 2021, Kärcher s'est vu en outre attribuer le prix allemand du développement durable 2022 pour « Reduce, Reuse, Recycle ». Les trois initiatives de développement durable ont ainsi été récompensées en à peine douze mois – un véritable succès et une confirmation de notre engagement.

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE KÄRCHER À L'HORIZON 2025

Trois initiatives constituent l'axe prioritaire de notre engagement en matière de développement durable à l'horizon 2025. Elles impliquent des objectifs et des mesures clairement définis que nous voulons mettre en œuvre dans les années à venir – allant de la production neutre, à la réduction des matières plastiques, la gestion durable de notre chaîne logistique mondiale jusqu'au développement ultérieur de nos engagements sociétaux, en passant par le recyclage des matières premières.

En accord avec les objectifs de développement mondiaux des Nations Unies

Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies sont déterminants pour la stratégie de développement durable 2025 de Kärcher. Pour nous, en tant qu'entreprise, les objectifs de développement durable (ODD) fournissent un cadre adéquat en établissant le lien entre notre propre action et la solution apportée aux défis mondiaux. Grâce à nos trois initiatives, nous contribuons concrètement à 13 objectifs de développement durable. Telle est la conclusion d'une analyse exhaustive menée sur la base de la « boussole ODD », un outil de pilotage reconnu à l'échelon mondial.



ZERO EMISSIONS

Depuis 2021 ...

- les usines Kärcher du monde entier sont neutres en termes d'émissions de CO₂
- les déplacements professionnels sur le territoire allemand de même qu'entre l'Allemagne et d'autres pays sont neutres sur le plan climatique

D'ici 2025 ...

- Kärcher va réduire ses émissions Scope 1 et Scope 2 réelles de 21 % par rapport à l'année de référence 2020 et de 21 % supplémentaires d'ici 2030 (réduction absolue : 42 %)
- Kärcher va mettre au point la gestion de ses émissions du Scope 3 et veiller à la transparence de l'empreinte carbone de ses produits

Chiffres actuels



REDUCE, REUSE, RECYCLE

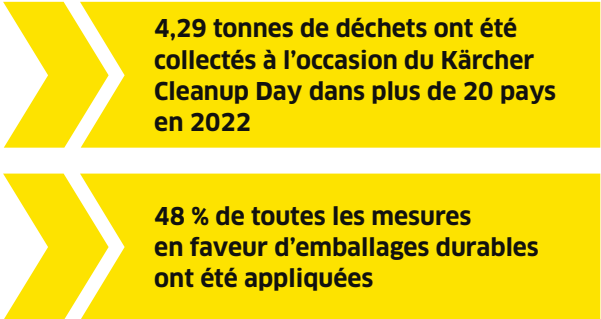
Depuis 2020 ...

- nous soutenons la réduction de la pollution plastique océanique

D'ici 2025 ...

- nous optimisons le développement durable de tous les emballages de produits
- une sélection d'appareils destinés aux particuliers et aux professionnels atteindront une part de plastique recyclé de 50 %
- nous aspirons à une production pilote zéro déchet plastique
- le développement durable fait partie intégrante des nouveaux modèles d'entreprise

Chiffres actuels

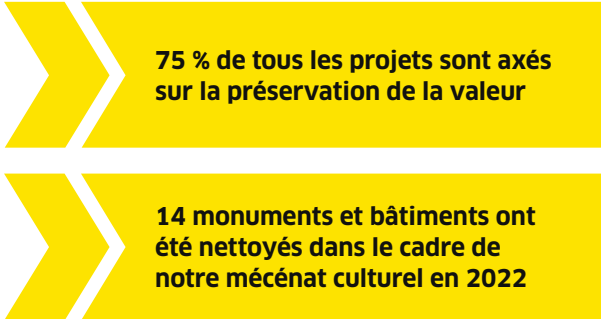


SOCIAL HERO

D'ici 2025 ...

- notre engagement social sera concentré sur la préservation de la valeur
- nous mettrons en place une gestion proactive des risques liés aux fournisseur*seuse*s en matière de développement durable

Chiffres actuels



Analyse du seuil de pertinence

Fondamentalement, les thèmes de développement durable identifiés en 2021 constituent aujourd’hui encore pour Kärcher les grands axes du présent rapport. Ils résultaient en particulier de la combinaison de l’avis de nos parties prenantes et d’une analyse du contexte concurrentiel ainsi que des standards externes (notamment le Pacte mondial des Nations Unies et le Global Reporting Initiative [GRI]). L’évaluation des thèmes a ensuite été faite dans le cadre d’ateliers internes regroupant des représentant·e·s de divers domaines de compétences sous deux aspects : leur pertinence pour leur propre activité (Outside-in) et les effets consécutifs de leurs propres opérations (Inside-out).

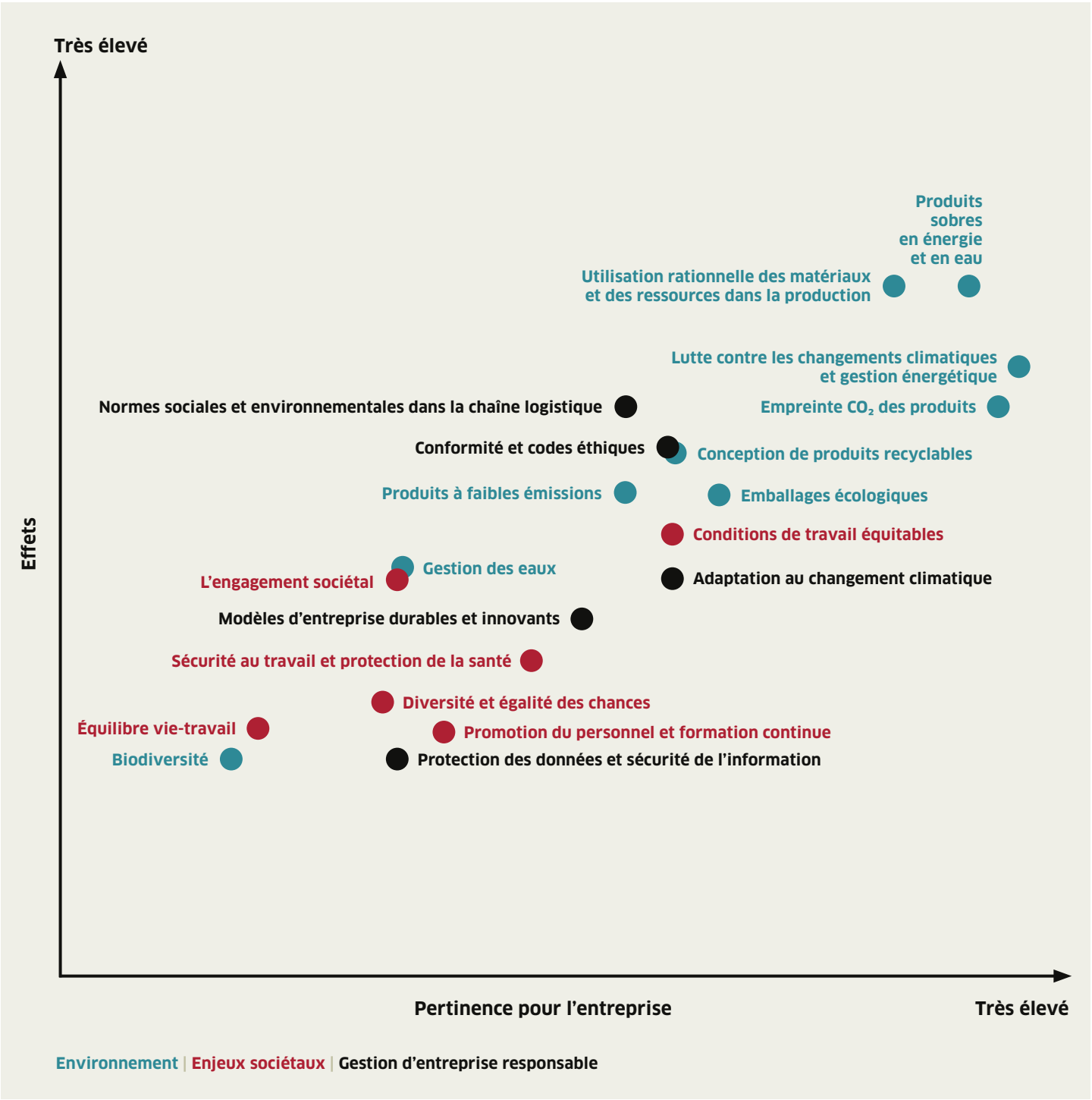
Nous avons examiné les résultats obtenus en 2022 sur la base des évolutions actuelles. Outre le département « Corporate Sustainability Management », des expert·e·s des domaines de l’engagement sociétal, de la gestion énergétique et environnementale ainsi que de la conception des produits y ont participé. Les résultats corroborent les principaux objectifs de notre orientation stratégique en matière de développement durable. Par conséquent, les considérations environnementales telles que des produits écologiques ou encore l’utilisation rationnelle des matériaux et des ressources dans la production sont encore considérées comme particulièrement essentielles. Les conditions de travail équitables ainsi que la mise en œuvre des normes sociales et environnementales dans la chaîne logistique sont également d’importance primordiale. Parallèlement, les différents thèmes ont pris de l’importance au regard de leur pertinence pour l’activité. Ceci vaut concrètement pour les thèmes tels que l’adaptation au changement climatique, la biodiversité ainsi que les produits sobres en énergie et en eau. Le thème « Lutte contre les changements climatiques et gestion énergétique » continue plus que jamais de revêtir une importance particulière pour Kärcher. En 2023, nous souhaiterions procéder à une réévaluation complète des principaux thèmes liés au développement durable.

Préparation en vue de la taxonomie européenne

Dans le cadre du « Green Deal », le règlement Taxonomie de l’Union européenne établit un système de classification commun permettant d’identifier les activités économiques considérées comme durables. Le règlement Taxonomie définit des critères et conditions cadres qui permettent d’évaluer dans quelle mesure une entreprise est soucieuse du développement durable. Il fournit ainsi aux investisseur·euse·s et autres parties prenantes une base décisionnelle et informationnelle objective.

Les entreprises sont progressivement soumises à des obligations étendues de reporting qui s’appliqueront à Kärcher à partir de l’exercice 2025. Kärcher s’y prépare déjà intensivement. En 2022, nous avons déjà fourni de notre propre gré et pour la première fois des informations relatives à la taxonomie pour l’exercice 2021. Concrètement, nous avons étudié les activités économiques pour savoir lesquelles apportent une contribution substantielle aux objectifs environnementaux publiés jusqu’à présent de l’UE (« Engagement en faveur du climat » et « Adaptation au changement climatique »). Pour Kärcher, la catégorie « Construction d’équipement des bâtiments et de leurs principaux composants économes en énergie » est pertinente dans ce contexte. Cet examen a révélé que seules les activités des filières « Consumer » et « Professionnel » relèvent du champ d’application de la taxonomie – c’est-à-dire, sont prises en compte dans ce classement. À cet effet, seuls sont pris en compte les produits qui sont concernés par la consommation d’énergie. Par conséquent, les détergents, les « Manual Tools » ou « Special Businesses » ne sont pas considérés comme étant des activités au sens de la classification de la taxonomie. Pour les filières « Consumer » et « Professionnel », nous déterminons par ailleurs la part du chiffre d’affaires, des coûts d’exploitation et des investissements correspondante prise en compte dans ce classement.

Pour que les activités économiques soient effectivement considérées comme écologiquement durables au sens de la taxonomie (c.-à-d. conformes à la taxonomie), des critères d’évaluation techniques spécifiques doivent être respectés. Dans le cas de Kärcher, il n’existe pas encore de directive européenne qui soit applicable à nos produits et qui permettent une telle évaluation. C’est la raison pour laquelle une analyse approfondie de la conformité à la taxonomie n’est pas possible au stade actuel. Nous allons poursuivre intensivement notre réflexion au regard de l’évolution, des exigences et de la mise en œuvre de la taxonomie européenne.



LA CHAÎNE LOGISTIQUE

La collaboration étroite avec de nombreux·euse·s fournisseur·euse·s contribue de façon décisive au succès de Kärcher. C'est pourquoi nous tenons à être un partenaire de confiance et fiable vis-à-vis de nos sociétés de livraison. Cela implique également la prise en compte de la responsabilité de la protection de l'homme et de l'environnement dans notre chaîne logistique. Dans cette perspective, nous faisons actuellement évoluer notre obligation de diligence entrepreneuriale au sein de la chaîne logistique.

Approvisionnement durable

En tant qu'entreprise de fabrication, Kärcher s'approvisionne essentiellement en composants mécaniques et électroniques. Chez Kärcher, toutes nos décisions d'achat reposent sur nos stratégies de groupes de marchandises qui établissent concrètement le genre ainsi que la provenance des différentes marchandises. En la matière, nous privilégions les structures d'approvisionnement de long terme et autant que possible régionales. En ce sens, nous sommes parvenus ces dernières années à raccourcir les chaînes logistiques et à faire en sorte que nos sites de production soient essentiellement approvisionnés par des sociétés de livraison régionales. Nous avons également atteint avant terme l'objectif de réduire d'ici 2025 le nombre de fournisseur·euse·s de matériel de 40 %. En 2022, le groupe Kärcher a ainsi acheté près de trois quarts de ses marchandises sur le marché intérieur local concerné.

Le point fort en matière d'achats réside dans l'organisation durable de notre chaîne d'approvisionnement en amont. Nous avons à cet égard élaboré une stratégie globale afin de satisfaire progressivement aux exigences de la loi allemande sur les chaînes d'approvisionnement (LkSG), pour notre propre domaine d'activité ainsi que pour la chaîne d'approvisionnement. Dans ce contexte, nous nous efforçons entre autres d'établir d'ici 2025 une gestion proactive des risques en matière de développement durable dans la chaîne d'approvisionnement. C'est également l'un de nos objectifs dans le cadre de l'initiative « Social Hero ».

Il s'agit concrètement d'étudier systématiquement les incidences sociales et environnementales qui proviennent de notre relation d'affaires avec les fournisseur·euse·s ainsi que de leurs propres activités. Ceci a été réalisé à l'aide

d'un logiciel assisté par l'IA. Par ailleurs, nous avons nommé un chargé des droits de l'homme au cours de l'exercice. Les publications d'une déclaration de principe relative à l'obligation de diligence entrepreneuriale chez Kärcher suivront en 2023, tout comme la révision de notre code de conduite, qui sera complété par une version séparée destinée à nos fournisseur·euse·s.

Aujourd'hui déjà, les fournisseur·euse·s doivent s'engager à respecter notre code de conduite qui contient aussi d'importants principes du développement durable. Il en va de même pour notre norme Kärcher interne sur les composants (KN 050.032). Même pendant la collaboration, nous vérifions continuellement la conformité aux critères de développement durable. Les fournisseur·euse·s existant·e-s sont tenu·e-s de nous renseigner à intervalles

réguliers sur leurs performances en matière de développement durable. En plus de nos propres évaluations, nous faisons aussi appel à des instituts de contrôles indépendants. Nous complétons ces évaluations par des audits menés régulièrement auprès de nos fournisseur·euse·s de matériaux de production, par lesquels nous vérifions, outre les critères de qualité, également le respect des normes sociales, environnementales et de sécurité au travail. Ainsi, en 2022, plus de 80 audits ont été effectués auprès de fournisseur·euse·s dont les évaluations ont révélé que les aspects mentionnés ont été pris en compte.





02

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA PRODUCTION

Nos appareils de nettoyage sont l'aboutissement d'une utilisation respectueuse des ressources telles que les matières premières, l'énergie et l'eau. Nous instaurons les bases requises grâce à une production axée sur la protection de l'environnement et du climat. Ce faisant, nos priorités concrètes visent notamment à réduire l'usage de plastique neuf, à rendre nos emballages plus écologiques, à favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et à diminuer nos propres émissions de CO₂.

LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La lutte contre le réchauffement climatique compte parmi les défis les plus urgents de notre temps. Il incombe non seulement aux États mais aussi aux entreprises d'y apporter leur contribution. Kärcher est conscient de sa responsabilité et, dans ce contexte, se déclare en conformité avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris. Pour souligner la pertinence de ce thème, nous avons défini la lutte contre les changements climatiques comme étant l'un des trois piliers de notre stratégie de développement durable 2025.

Nos objectifs

Dans le cadre de l'initiative « Zero Emissions », nous suivons une feuille de route clairement définie visant à réduire la consommation énergétique et ainsi aussi les émissions de CO₂ chez Kärcher. Nos sites de production sont au centre de nos préoccupations. Chez Kärcher, compte tenu du taux élevé de fabrication interne, nous parvenons à contribuer efficacement à la protection climatique en réduisant les émissions issues de la production. Notre objectif d'ici 2025 est de réduire nos émissions de CO₂ dans la production de 21 % par rapport à 2020, et de 42 % d'ici 2030. Conformément au protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol), ceci concerne nos émissions directes émanant de nos propres activités sur les sites (scope 1), tout comme les émissions indirectes qui proviennent de sources d'approvisionnement en énergie externes (scope 2). Les mesures essentielles permettant la réalisation de nos objectifs résident en particulier dans la transition progressive vers des fournisseurs de courant vert et dans le développement des installations photovoltaïques sur tous les sites.

Nous étudions parallèlement comment mieux prendre en compte les émissions engendrées par des activités situées en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement (scope 3). Pour cette catégorie également, nous allons définir des objectifs quantifiables de réduction. Nous veillons également à aligner nos objectifs de réduction avec les connaissances les plus récentes de la recherche climatologique. À cette fin, Kärcher s'est engagée en avril 2022 à atteindre l'ensemble des objectifs dans le cadre de la Science Based Target Initiative (SBTi) et de les faire valider par l'organisation. Nous nous y préparons d'ores et déjà.

La responsabilité du développement, de l'implémentation et de la vérification de la stratégie et des objectifs de lutte contre les changements climatiques à l'échelon de l'entreprise incombe au département « Corporate Sustainability Management », qui englobe aussi la gestion environnementale selon la norme ISO 14001 et la gestion énergétique selon la norme ISO 50001. La gestion opérationnelle de l'environnement et de l'énergie, comme par

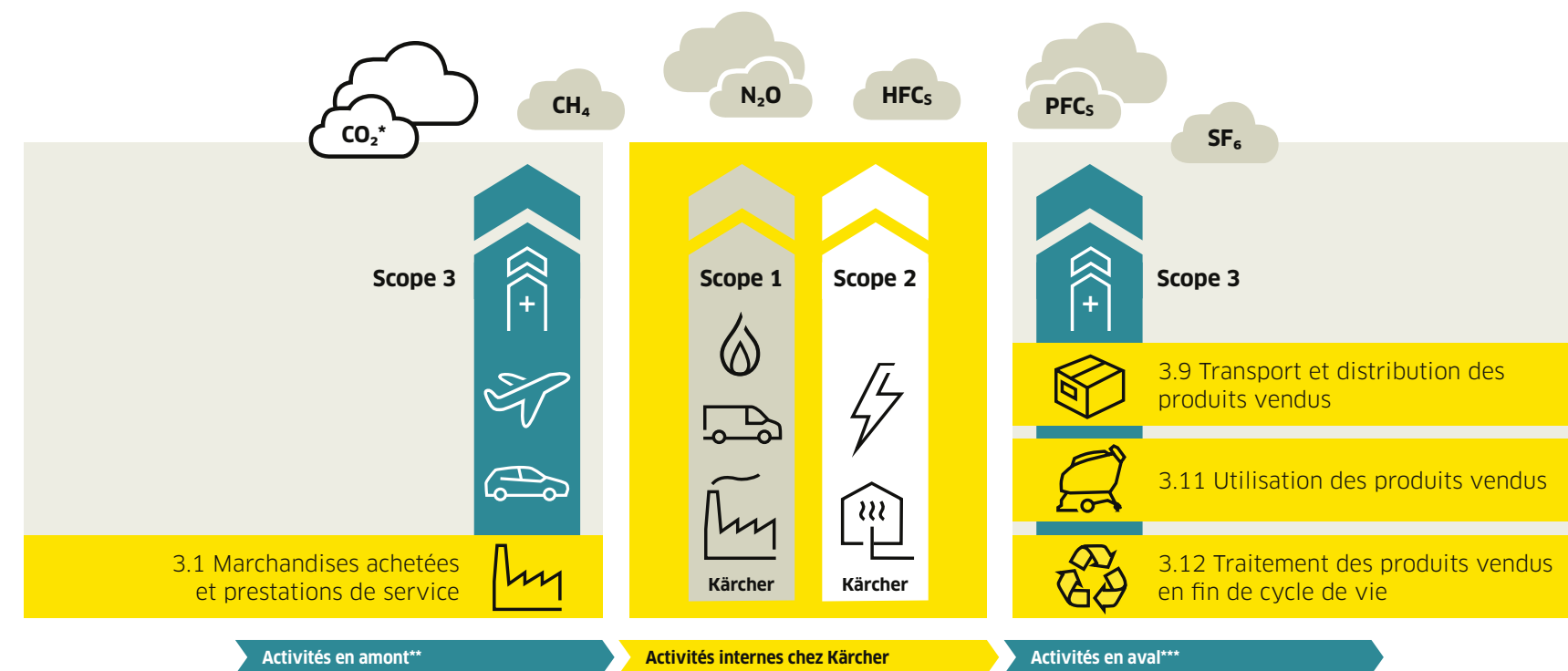
exemple la mise en œuvre de mesures d'efficacité, s'effectue par les sites eux-mêmes, sous la coordination des chargés de l'environnement et de l'énergie sur site.

Nos efforts pour combattre le changement climatique englobent aussi l'adaptation aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, nous développerons systématiquement l'analyse des risques climatiques et des vulnérabilités de nos sites et de nos stratégies commerciales. Sur la base de scénarios du changement climatique, nous examinons par exemple dans quelle mesure nos sites peuvent être concernés par des risques climatiques physiques tels que des inondations – et nous étudions l'efficacité des mesures déjà mises en place.

Émissions selon les champs d'application

Le graphique suivant montre, conformément au modèle Green House Gas Protocol, les émissions des gaz à effet de serre (GES) de Kärcher et leur classification selon trois champs d'application. Notre activité génère des émissions de GES issues de la combustion fixe et mobile de combustibles qui sont classés dans le champ d'application Scope 1. Les émissions de GES indirectes relevant du champ d'application Scope 2 proviennent de l'énergie achetée pour l'électricité et le chauffage urbain. Le champ d'application Scope 3 concerne toutes les émissions indirectes générées tout au long de la chaîne de création de valeur, y compris les émissions générées en amont et en aval.

Au final, toutes les émissions de différents GES sont converties en équivalent CO₂ exprimé en kilogrammes puis comptabilisées en chiffre. Kärcher se concentre actuellement sur les émissions des champs d'application Scope 1, Scope 2 ainsi que les quatre catégories mises en évidence en jaune du Scope 3 (catégories 3.1, 3.9, 3.11, 3.12 du Green House Gas Protocol). Ces catégories sont déterminantes pour le calcul de l'empreinte carbone des produits de toute notre gamme (Product Carbon Footprint). En conformité avec les critères établis scientifiquement de l'initiative SBTi (Science Based Target initiative), nous cherchons à définir un objectif de réduction applicable à notre empreinte CO₂ globale.



Il s'agit d'une représentation schématique qui ne reflète pas forcément les rapports réels. Les tailles des flèches ne sont par conséquent pas proportionnelles aux valeurs réelles.

* Pour l'instant, nous donnons d'abord la priorité à l'analyse des émissions de CO₂. De plus, nous examinons successivement la pertinence de tous les gaz à effet de serre pour Kärcher.

** Entre autres : actifs loués ou en leasing, déplacements du personnel, voyages d'affaires, déchets produits, transport et distribution, émissions liées à l'utilisation de combustibles ou à la consommation d'énergie, biens d'équipement.

*** Entre autres : investissements, franchises, actifs loués ou en leasing et transformation des produits achetés.

Consommation énergétique et émissions de CO₂

Nous saisissons les données relatives à la consommation énergétique et aux émissions sur une base trimestrielle pour toutes les usines Kärcher dans le monde. C'est ainsi que nous parvenons à maintenir nos objectifs et à identifier des réductions des émissions de CO₂ potentielles supplémentaires. Le principal levier en termes de réduction des émissions de CO₂- réside dans la réduction de la consommation énergétique. Un système de gestion de l'énergie certifié conformément à la norme ISO 50001 a été mis en place dans toutes nos usines européennes. Nous avons pour ce faire compilé dans un guide, les responsabilités, les descriptions de processus et les obligations documentaires pour les différents sites. Nous y formulons également l'objectif fondamental qui consiste à avoir de plus en plus recours à des énergies renouvelables et à accroître continuellement l'efficacité énergétique.

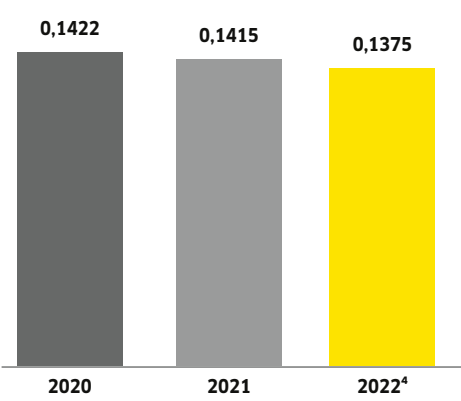
Nous sommes en particulier parvenus à améliorer considérablement notre bilan énergétique grâce à des installations et des bâtiments plus efficaces ainsi qu'à la mise en place d'un éclairage LED. De nombreuses petites mesures prises sur nos sites de par le monde y contribuent également, il peut par exemple s'agir d'isolations supplémentaires, d'une surveillance accrue ou de systèmes de valorisation énergétique. Grâce à nos efforts, nous sommes parvenus à économiser plus de 1 500 MWh d'énergie – en particulier d'électricité et d'énergie thermique, sur nos différents sites de production et logistiques du monde entier en 2022. En 2022, la consommation d'électricité globale était de 120 736 MWh (434,65 TJ), résultant pour l'essentiel de l'achat d'électricité et de chaleur, et de l'utilisation de gaz naturel (2021 : 121 544,44 MWh [437,56 TJ]). L'intensité énergétique, c'est-à-dire la consommation d'électricité par million d'euros de chiffre d'affaires, s'est élevée à 0,1375 TJ (2021 : 0,1415 TJ) pour l'exercice considéré. En 2022, l'accent a également été mis sur la réduction de la dépendance au gaz. Dans ce cadre, nous avons pris des mesures pour produire de plus en plus d'électricité à partir de la chaleur industrielle. Nous nous attendons à une réduction sensible de la consommation de gaz pour l'exercice 2023.

L'énergie utilisée dans nos usines doit de plus en plus provenir de sources d'énergies renouvelables. Actuellement, dans notre réseau de production mondial, la part est déjà de 33 %. Nous continuerons encore à augmenter cette proportion en achetant toujours plus d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables ou en la produisant nous-mêmes. Aujourd'hui déjà, bon nombre de nos usines sont équipées d'installation photovoltaïques. Notre plus grande installation en Chine peut produire 980 000 kWh sur 9 000 mètres carrés.

Consommation énergétique en TJ¹

	2020	2021	2022 ⁴
Consommation globale	387,14	437,56	434,65
Dont énergies renouvelables			143,34
Utilisation des énergies primaires	130,24	140,81	147,63
Gaz naturel	102,30	108,13	112,97
Mazout	18,18	15,64	18,35
Diesel	8,02	16,56	15,22
Essence	1,31	0,38	1,07
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	0,046 ²	0,032 ²	0,015
Butane, propane, éthane	0,38	0,07	0,001
Utilisation des énergies secondaires	256,90	296,75	287,02
Achat externe d'électricité	229,47	264,95	254,56
Production de notre propre électricité	8,49	11,40	16,14
Chauffage urbain	18,93	20,40	16,32

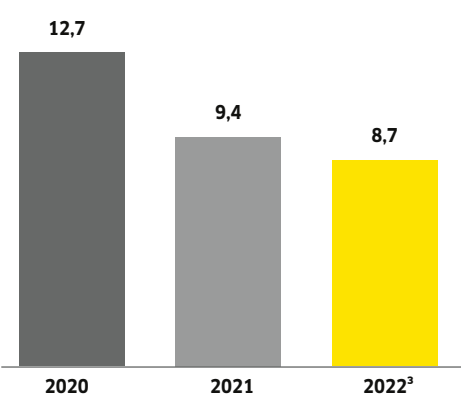
Intensité énergétique en TJ par M€ de chiffre d'affaires³



Émissions de gaz à effet de serre¹ en kg CO₂⁵

	2020	2021	2022 ⁴
Total	35 499 334	28 927 347	27 439 029
Scope 1	7 591 376	8 222 586	8 826 320
Gaz naturel	5 717 410	6 043 099	6 233 733
Mazout	1 250 782	1 076 118	1 367 362
Diesel	526 617	1 074 496	1 145 426
Essence	93 544	26 978	78 776
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	2 914	1 875	956
Butane, propane, éthane	109	20	67
Scope 2	27 907 958	20 704 761	18 612 709
Achat externe d'électricité	27 900 438	20 696 658	18 606 226
Production de notre propre électricité	0	0	0
Chauffage urbain	7 520	8 103	6 483

Intensité de gaz à effet de serre en t de CO₂ par M€ de chiffre d'affaires



L'année passée, grâce à notre propre production et à l'achat d'énergies renouvelables, nous avons pu réduire considérablement nos émissions de CO₂. En 2022, les émissions de CO₂ absolues liées à la production s'élevaient à près de 27 439 tonnes de CO₂ (2021 : 28 927 tonnes de CO₂). Ceci nous a permis de réduire nos émissions de plus de 5 % comparativement à l'année précédente. L'aspect déterminant a été en particulier la conversion au courant vert sur divers sites. Les émissions de CO₂ relatives par million d'euros de chiffre d'affaires s'élevaient à 8,7 tonnes de CO₂ (2021 : 9,4 tonnes CO₂). Par ailleurs, au cours de l'exercice actuel, nous avons compensé les émissions restantes liées à la production par le biais de notre entreprise partenaire First Climate. En d'autres termes : depuis 2021, le siège Kärcher ainsi que tous les sites de production et logistiques Kärcher affichent un bilan neutre en CO₂. En 2022, cela englobait 21 sites Kärcher dans le monde*. Le projet soutenu dispose d'une certification selon CCBS (Climate, Community & Bio-diversity Standards) et a été validé par le TÜV Nord.

* Le site qui a été ajouté en août 2021 en Lettonie compensera également ses émissions non évitables à compter de 2023.

¹ Ces données englobent le siège Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.
² Valeur ajustée compte tenu du calcul incorrect de l'utilisation d'énergie primaire de gaz liquéfié dans l'année précédente. Ceci a aussi une incidence sur la consommation globale.
³ Se base sur la consommation d'électricité au sein de Kärcher.
⁴ Étant donné que le site de Reutlingen est pris en compte pour la première fois, les indicateurs environnementaux clés ne peuvent être comparés qu'en partie à l'année précédente.
⁵ Le calcul s'effectue conformément aux exigences de la norme 50001 ; d'éventuels autres gaz à effet de serre en plus du CO₂ ne sont actuellement pas pris en compte ; facteurs d'émission sur la base du : Global Emission Model for Integrated Systems (GEMIS).

Autres émissions indirectes

Une part importante de l'empreinte carbone (CO₂) de Kärcher provient des activités en amont et en aval (scope 3). Il s'agit par exemple de la fabrication des différents composants, de l'usage que nos client-e-s font de nos produits, de la logistique ou encore des voyages d'affaires. Les émissions du scope 3 échappent le plus souvent à notre domaine d'influence directe, ce qui se ressent indirectement sur la disponibilité et la qualité des données correspondantes sur les émissions. C'est la raison pour laquelle, chez Kärcher, nous avons entrepris d'étendre largement la comptabilisation de nos émissions du scope 3 d'ici 2025 – ceci constitue un objectif central dans le cadre de notre contribution à l'Alliance pour le climat du Bade-Wurtemberg et à l'initiative Science Based Targets.

Nous recensons aujourd'hui déjà de manière détaillée certaines catégories d'émissions de scope 3, comme les voyages d'affaires – et nous nous efforçons de les réduire : nous évitons par exemple de plus en plus les déplacements professionnels en les remplaçant par des réunions numériques. Avant de réserver un voyage, nous sensibilisons également nos collaborateur-trice-s sur l'importance de choisir l'option la plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, le portail de réservation des voyages indique l'impact concret en termes de CO₂ selon le moyen et l'itinéraire de voyage. De plus, depuis 2021, nous compensons entièrement les voyages en avion à l'échelon international et les locations de véhicules qui ne peuvent pas être évités de nos sites implantés en Allemagne – et atteignons ainsi la neutralité en termes d'émissions de CO₂. Par ailleurs, nous continuons d'augmenter le nombre de véhicules électriques au sein de notre flotte. Neuf pour cent des kilomètres parcourus en 2022 ont été effectués en voiture électrique (2021 : 10 %). La légère baisse par rapport à l'année précédente est due à l'augmentation des voyages d'affaires internationaux après la fin des restrictions de voyage liées à la pandémie. Moins de véhicules électriques ont été utilisés pour les distances plus longues.

En ce qui concerne nos émissions générées par la logistique des transports, nous les réduisons d'ores et déjà en optimisant en permanence nos itinéraires de transport. Conformément à l'approche « regional for regional », nos usines Kärcher à travers le monde s'approvisionnent déjà à hauteur de 75 % du volume des achats auprès de fournisseur-euse-s régionaux-ales – implanté-e-s à une distance de moins de 1 000 km du site de production. Ceci nous permet de réduire les trajets de transport et de minimiser les émissions de CO₂. Pour la distribution de nos produits, nous privilégions de plus en plus le transport ferroviaire plutôt que routier.



Économies d'énergie intelligentes : nouvelle gestion de l'éclairage dans l'usine de Bühlertal

Notre usine de Bühlertal va de l'avant en matière d'efficacité énergétique, notamment en pratiquant une gestion moderne de l'éclairage. La lumière sur les lignes de production ne s'allume donc que lorsqu'il y a vraiment production. De plus, l'éclairage s'atténue automatiquement lorsque la lumière du jour est présente. L'éclairage se commande de manière flexible via une interface numérique. De plus, depuis 2020, tous les ateliers de production sont équipés d'un éclairage LED à faible consommation d'énergie. Grâce à ces mesures, nous sommes parvenus à réduire les émissions annuelles de CO₂ dans l'usine de 158 112 kg de CO₂.



UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET GESTION DES EAUX

Avec nos initiatives « Zero Emissions » et « Reduce, Reuse, Recycle », nous visons une production propre. Chez Kärcher, nous entendons par là une fabrication respectueuse de l’environnement et une gestion prudente des ressources telles que l’eau, les eaux usées et les matières premières. Chez Kärcher, nous appliquons cette exigence à toutes nos usines.

Gestion environnementale

Kärcher entend assumer sa responsabilité à l’égard de l’environnement. Nous avons inscrit cette attitude dans notre politique environnementale qui constitue également la base de l’action responsable de tous nos collaborateurs. En complément, Kärcher dispose de lignes directrices relatives à l’eau et aux eaux résiduaires ainsi qu’aux matériaux et déchets. Celles-ci définissent clairement les responsabilités, les descriptions de processus et les objectifs. Elles nous permettent notamment d’accroître l’efficacité des matériaux utilisés, de réduire la consommation d’eau ou encore de collecter, de stocker et de documenter correctement les déchets et matériaux recyclables, et de procéder à une valorisation appropriée. La responsabilité de la mise en œuvre sur les différents sites incombe à notre réseau mondial de responsables environnement.

17 sites de production et logistiques Kärcher disposent d’un système de gestion environnementale certifié conforme à la norme ISO 14001. Pour les sites de production à Reutlingen ainsi que les sites de production et logistiques aux États-Unis, nous prévoyons une certification courant 2023, pour le site en Lettonie, nous étudions encore le calendrier de certification. Nous procédons à l’examen au moins une fois par an de la conformité aux exigences qui en résultent ainsi qu’à d’autres législations et normes environnementales à l’appui d’un procédé standardisé. Si le champ d’application devait changer, nous procéderons à des examens supplémentaires. Au total, nous contrôlons le respect de plus de 10 000 règlements et obligations. Les dispositions légales sont considérées comme des normes minimales à l’échelle mondiale, mais à de nombreux égards, nos règles internes vont au-delà des exigences légales, par exemple l’application de la norme ISO14001.

Dans le cadre de la gestion de l’environnement, nous évaluons au moins une fois par an l’impact de différents aspects environnementaux, y compris celui des déchets ou de l’eau. Si nécessaire, des mesures liées aux objectifs environnementaux locaux sont mises en œuvre et contrôlées.

Utilisation des matériaux et gestion des déchets

Grâce à une grande efficacité de l’utilisation des ressources dans notre production, Kärcher parvient à concilier rentabilité et protection de l’environnement. L’utilisation efficace des ressources permet non seulement de faire des économies en termes de coûts, mais a aussi un impact positif sur l’empreinte écologique de nos produits. Ce faisant, nous considérons le thème dans son ensemble – de la chaîne logistique en passant par notre production jusqu’aux produits et emballages.

Les matériaux de production utilisés dans nos usines sont principalement des métaux et des matières plastiques qui se retrouvent également dans les déchets de production. Nous pouvons les recycler entièrement dans le circuit. La plus grande partie des déchets sont en revanche des matériaux d’emballage provenant des fournisseur-euse-s, parmi lesquels le papier, le carton et les matières plastiques comme les films. Nous mettons également l’accent sur ce point dans notre gestion des ressources. L’objectif étant d’éviter l’utilisation de plastiques primaires et de réduire les déchets plastiques. Dans ce contexte, nous nous sommes fixé pour objectif, d’ici 2025, d’établir un centre de production pilote au siège principal à Winnenden – en se référant aux marchandises achetées localement – qui devrait tendre vers zéro déchets de plastiques (voir l’encadré ci-contre).

Nous ambitionnons principalement de réaliser une efficacité élevée des matériaux utilisés dans la fabrication. Dans cet objectif, nous misons sur des possibilités techniques telles que l’utilisation de processus plus efficaces, mais aussi sur des solutions organisationnelles telles qu’une meilleure séparation des différents matériaux. Parallèlement, nous nous efforçons d’établir des circuits de matériaux permettant autant que possible leur réutilisation. À cet effet, nous recyclons en interne autant de plastique que possible. Ainsi, notre usine en Roumanie transforme par exemple les pièces mises au rebut lors de la production en granulés recyclés qui servent entre autres à fabriquer des boîtes de transport logistique (voir l’encadré).

De plus, nous sensibilisons notre personnel à la bonne gestion des déchets. Les bureaux de nos bâtiments administratifs sont par exemple équipés de fiches d’information sur le tri correct des déchets.

Utilisation des matériaux ¹			
	2020	2021	2022 ²
Métaux (kg)	57 126 000	66 660 000	60 795 685
Granulés de plastique (kg)	40 800 000	54 738 000	54 371 120
dont une proportion de granulés recyclés (kg) ³	5 608 000	1 440 000	1 315 000
Palettes (unité)	644 973	1 097 486	815 808

¹ Ces données englobent le siège Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.
² Étant donné que le site de Reutlingen est pris en compte pour la première fois, les indicateurs environnementaux clés ne peuvent être comparés qu’en partie à l’année précédente.
³ Définition plus stricte des matières recyclées en 2021 ; raison pour laquelle les quantités ne peuvent pas être directement comparées avec celles de 2020.

Production pilote zéro déchets

Notre site à Winnenden doit devenir un modèle d’usine de production ne générant aucun déchet plastique. Dans le cadre d’un projet pilote, nous voulons atteindre d’ici 2025 l’objectif que les marchandises achetées auprès de fournisseur-euse-s locaux-ales soient totalement dépourvues d’emballages plastiques. Nous mettons déjà actuellement en application cette approche pour le transport interne de marchandises. Ainsi, à Winnenden, certains composants sont transportés entre les lignes de montage dans des boîtes multi-usages plutôt qu’emballés sous film thermorétractable. Ceci permet d’économiser 3 000 kilogrammes de films par an.

Ensemble pour une production plus respectueuse de l’environnement

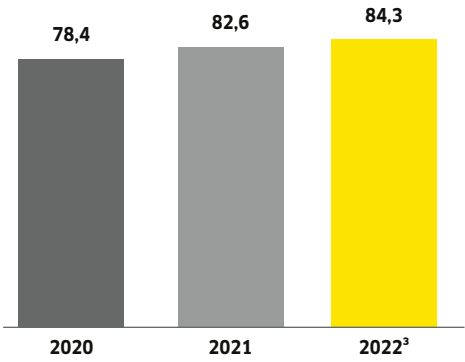
En octobre 2022 s’est tenue la 7e Global Environmental Conference de Kärcher. Elle réunit à intervalles réguliers les responsables de l’environnement et de l’énergie de notre réseau de production international à l’occasion d’un événement hybride (tant sur place que virtuellement), afin d’échanger des expériences et de présenter des projets environnementaux concrets. En 2022, trois projets remarquables particulièrement significatifs en matière de durabilité ont été récompensés : il s’agit notamment de boîtes de transport en regranulat (Roumanie, voir l’encadré page 19), du remplacement d’un inlay d’emballage en polystyrène par un insert en pulpe (Italie) ainsi que d’un nouveau système de refroidissement à faible consommation d’énergie à l’usine de Bühlertal (Allemagne). La conférence de deux jours et demi était complétée par des ateliers portant sur les nouveaux objectifs CSR ainsi que le rapport de durabilité selon l’initiative Global Reporting Initiative.

Nous comptabilisons les flux de matières recyclables et déchets selon un procédé de saisie de données élaboré et optimisé au fil des ans. Nous déterminons les données correspondantes actuellement sur une base trimestrielle pour chaque site dans les catégories métaux, papier et cartonnages, plastiques, bois, déchets dangereux, déchets recyclés et autres. Pour ce faire, nous utilisons une solution logicielle basée sur le cloud. Chez Kärcher, nous entendons par déchets recyclés, tous les déchets qui peuvent être matériellement ou énergétiquement valorisés. Pour l'élimination de nos déchets, nous travaillons avec une sélection de centres de traitement des déchets certifiés. Nous les contrôlons tous les ans conformément à nos propres renseignements, mais aussi, si les circonstances l'exigent, par le biais de contrôles supplémentaires effectués sur site. Pendant l'exercice 2022, nous avons pu réduire légèrement notre production de déchets par rapport à l'année précédente. La réduction significative des déchets dangereux a eu un effet particulièrement positif, par exemple, en raison de la réduction de l'utilisation de phosphate dans le processus de peinture dans notre usine au Mexique.

Déchets et valorisation¹

	2020	2021²	2022³
Déchets non dangereux (t)	9 221,68	12 677,42	12 012,60
Métallurgie	1 401,05	2 614,44	2 772,94
Bois	1 888,67	2 318,51	2 421,15
Papier et cartonnages	3 567,90	4 873,11	4 170,55
Plastique	1 264,70	1 575,48	1 695,27
Autres déchets non dangereux	1 099,36	1 295,88	952,69
Déchets dangereux (t)	416,21	493,04	318,07

Part de déchets recyclés (%)



¹ Ces données englobent le siège Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.
² Les chiffres de déchets rapportés en 2021 étaient des estimations de l'année précédente. Ils ont été ajustés sur la base des valeurs réelles au cours de l'année de référence.
³ Étant donné que le site de Reutlingen est pris en compte pour la première fois, les indicateurs environnementaux clés ne peuvent être comparés qu'en partie à l'année précédente.
⁴ Les chiffres rapportés en 2021 relatifs au prélèvement d'eau étaient des estimations de l'année précédente. Ils ont été ajustés sur la base des valeurs réelles au cours de l'année de référence.

Eaux et effluents

Kärcher utilise de l'eau dans de nombreux processus de production, par exemple dans l'atelier de peinture ou dans le cadre des essais de nos produits. Ce faisant, nous surveillons toujours notre consommation d'eau et nous nous efforçons de réduire les quantités d'eaux usées et d'éviter la présence de substances nocives dans les effluents. Les responsables environnement assurent la coordination des mesures d'amélioration appropriées sur les différents sites.

Nous relevons trimestriellement les données liées à la production relatives au prélèvement d'eau pour chaque site respectif sur la base des factures reçues ainsi que des indications des compteurs. Concernant les prélèvements d'eau, nous faisons la distinction entre les eaux provenant de nappes phréatiques et l'eau fournie par des entreprises publiques. À cet égard, nous avons pour objectif de réduire notre consommation d'eau d'année en année. La quantité d'eau prélevée a en revanche augmenté en 2022 par rapport à l'année précédente. Les raisons en sont, entre autres, la prise en compte d'un nouveau site dans l'analyse, des conditions temporairement modifiées lors des tests d'appareils et une rupture de canalisation d'eau dans notre usine en Chine.

Parallèlement, nous analysons régulièrement dans quelle mesure nos usines sont situées dans des zones exposées à un stress hydrique élevé. Pour ce faire, nous avons utilisé au cours de l'année de référence la cartographie des risques de pénurie d'eau Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute américain. Il apparaît ainsi que nos sites implantés au Mexique et en Roumanie présentent un risque élevé. Sur la base de ces constats, nous nous fixons un objectif mondial d'économie d'eau pour l'année 2023, pour réduire encore davantage les prélèvements d'eau douce et ne pas polluer inutilement les zones soumises au stress hydrique. Nous privilégions de plus en plus l'installation de solutions en circuit dans nos usines, ce qui nous permet de réduire notre consommation d'eau du réseau de distribution. Dans notre usine du Brésil, nous collectons par exemple 80 % d'eau de pluie et couvrons ainsi tous les besoins en eau du laboratoire local. Grâce à une installation de recyclage de l'eau, l'usine de Bühlertal a pu économiser près de 68 000 mètres cubes d'eau dans la seule année 2022.

Sur les sites qui libèrent des eaux usées, celles-ci sont traitées et évacuées. Elles sont seulement autorisées à être rejetées dans les canalisations si elles ont été au

préalable purifiées par le biais de stations d'épuration des eaux usées comme par exemple par séparation huile/eau usée. Font exception, les effluents pour lesquels l'innocuité est avérée.

Des contrôles des flux d'eaux usées menés régulièrement doivent assurer que les eaux usées ne contiennent aucune substance préoccupante. De plus, les stations d'épuration des eaux usées et les canalisations doivent correspondre à l'état actuel de la technique. Nous ne procédons à aucune mesure particulière en ce qui concerne les eaux usées, c'est pourquoi le volume d'eaux usées correspond au volume d'eau prélevée.

Prélèvement d'eau en m³ l¹

	2020	2021⁴	2022³
Prélèvement d'eau total	333 767	351 088	411 621
Eaux souterraines et eaux de surface	0	0	0
Approvisionnement communal en eau	333 767	351 088	411 621
Rapport de l'eau consommée (m³ par Mio. € de chiffre d'affaires)	122,66	113,55	130,22

Biodiversité sur les sites

Pour Kärcher, la protection de la biodiversité revêt une importance primordiale. C'est pourquoi nous nous efforçons de développer et de renforcer notre management dans ce domaine. Ainsi, courant 2023, nous allons par exemple commencer à étudier les risques en matière de biodiversité sur nos sites de production et logistiques à l'aide du « Biodiversity Risk Filter » (filtre des risques pour la diversité) du WWF. Grâce à des mesures prises individuellement sur les sites d'exploitation, Kärcher contribue d'ores et déjà à préserver la biodiversité. Certains sites disposent par exemple de plates-bandes fleuries, d'hôtels à insectes, de nichoirs ou encore de ruches. Ce thème est aussi particulièrement pertinent pour les nouvelles constructions : citons l'exemple d'un bâtiment à Winnenden qui a été aménagé avec une cour intérieure proche de la nature.

Un projet particulièrement efficient est en outre le biotope du site Winnenden. Celui-ci a été élaboré suivant des critères concrets d'aménagement et d'entretien visant à rendre l'espace de vie attractif. Le biotope étendu de 21 000 mètres carrés comprend notamment des tas de pierres, des murs de pierres sèches ou des prairies humides ainsi que des nichoirs. Grâce aux mesures prises et à l'entretien actif, des espèces animales partiellement protégées et menacées comme le lézard des souches, le crapaud calamite ou le papillon cuivré des marais ont pu s'y établir.

Nouvelles boîtes de transport – faites en plastique surcyclé

Nous sommes en quête permanente de potentiels visant à maintenir au mieux les matériaux dans le cycle. Une idée de surcyclage particulière nous vient de notre usine roumaine : des résidus de plastique qui ne sont plus adaptés à la fabrication de produits, y sont transformés en boîtes de transport. Ceci réduit non seulement la quantité de déchets mais aussi les frais d'emballage. Kärcher met les quelques 30 000 boîtes de regrainulation qui ont déjà été produites également à la disposition de ses fournisseur-euse-s pour transporter leurs marchandises. Et ce avec un grand succès : en effet, certaines sociétés de livraison ont déjà complètement remplacé leurs emballages à usage unique par des boîtes multi-usages qui préservent les ressources.



03

DES PRODUITS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES

Les produits Kärcher allient qualité et force d'innovation et développement durable. Ils permettent au client non seulement d'obtenir un nettoyage efficace, mais offrent en même temps des plus-values écologiques. Notre portefeuille s'étend des produits de nettoyage respectueux de l'environnement aux appareils économes en eau et aussi efficaces que possible sur le plan énergétique, et à faibles émissions, qui se composent également de plus en plus de matériaux recyclés. L'exigence d'efficacité élevée des ressources s'applique également à la conception de nos emballages.

LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES PRODUITS

Les produits Kärcher sont depuis toujours synonymes d'excellente qualité et d'orientation client cohérente. Notre politique globale d'assurance qualité contribue à ce que nos produits soient sûrs, d'excellente qualité et durables. La collaboration étroite et de confiance avec nos fournisseur·euse·s et nos partenaires est également décisive.

Qualité et sécurité à toutes les étapes

Dès le processus de développement, la qualité et la sécurité des produits constituent un élément essentiel. Des exigences concrètes sont définies pour chaque produit dans un cahier des charges et des obligations distinct. Nous assurons la qualité des produits au moyen de quatre points de contrôle pendant toute la phase de développement jusqu'à la mise sur le marché. Avant que nos produits ne soient commercialisés, nous vérifions leur fonctionnalité et leur sécurité de manière approfondie. Une fois le produit dans les mains du client, nous continuons à surveiller constamment la qualité, par exemple par le biais de la gestion de la garantie. Si un produit est signalé comme étant non conforme aux critères de qualité, un processus standard est déclenché sous la responsabilité du département « Operations Quality » (Opérations Qualité). Celui-ci commence par une évaluation des risques et, en fonction du potentiel de risque, par la prise de mesures appropriées visant à supprimer le risque pour la sécurité. Les services responsables de la qualité et de la sécurité de nos produits sont les suivants « Product Development Quality », « Series Quality », « Market Quality » ainsi que « Intellectual Property & Regulatory Affairs ». Ce dernier veille à ce que tous les appareils soient conformes aux normes de sécurité correspondantes.

La sécurité et la qualité de nos produits résultent aussi d'une collaboration de confiance avec nos nombreux·euses fournisseur·euse·s. Afin de garantir durablement une qualité élevée, nous misons avant tout sur des mesures et méthodes préventives. En impliquant nos partenaires dès les premières phases de nos processus, nous voulons développer une compréhension commune des besoins des client·e·s et ce, dès le début d'un nouveau projet de développement de produit. Ensuite, nous avons recours à des boucles de retour d'information continues tout au long du cycle de vie du produit. L'évaluation générale de la sécurité de l'ensemble des produits implique l'analyse des effets potentiels sur la santé.

Dans ce contexte, nous vérifions régulièrement les normes de produits nationales, régionales et internationales qui nous concernent afin de garantir la conformité aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé. Il s'agit par exemple des normes électrotechniques de la Commission électronique internationale (CEI) et du Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique (CENELEC). En 2022, douze sur un total de 72 normes de produits pertinentes pour Kärcher qui nous concernaient directement ont été révisées ; nous avons procédé aux adaptations appropriées.

Gros plan sur les produits de nettoyage et d'entretien

Nos produits de nettoyage et d'entretien sont particulièrement importants pour la santé et la sécurité, notamment en ce qui concerne leur utilisation par les client·e·s. Tous nos produits de nettoyage sont développés avec le plus grand soin pour l'homme et l'environnement. L'objectif général est de mettre sur le marché des produits présentant le moins de signalisation des substances dangereuses possible. En tenant compte de toutes les exigences légales relatives à l'étiquetage obligatoire, nous informons les consommateur·trice·s sur les étiquettes et nous fournissons dans la fiche de données de sécurité, des informations complètes sur l'utilisation et l'élimination correctes des produits ou sur les substances dangereuses qu'ils contiennent.

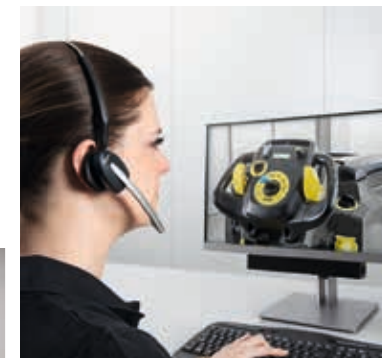
Parallèlement, nous nous efforçons d'améliorer en permanence les aspects liés au respect de l'environnement et à la sécurité d'utilisation. Notre adhésion à l'AISE (Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products) – une initiative bénévole de développement durable qui représente l'industrie des détergents et produits d'entretien en Europe est à cet égard exemplaire. Nous soutenons leur vision selon laquelle l'industrie du nettoyage et de l'hygiène doit devenir un exemple de la façon dont la société peut être servie de manière innovante et durable. Une partie du contrôle comporte aussi des aspects sécuritaires par exemple sous forme d'une évaluation de la sécurité chimique.

Au contact de notre clientèle

Notre exigence de qualité implique également un centrage maximal sur le client. Car la satisfaction de nos client·e·s au regard de nos produits et prestations est d'une importance capitale pour Kärcher. C'est pourquoi nous leur offrons diverses possibilités de nous contacter avant, pendant et après l'achat. Nous utilisons à cet effet un grand nombre de canaux – selon les habitudes des client·e·s dans leur pays respectif. Cela inclut aussi de plus en plus de canaux numériques et automatisés tels que les chats personnels et automatisés, les médias sociaux ou les appels vidéo afin d'offrir à nos client·e·s un accès ouvert à tous et une aide rapide.

Parallèlement, nous examinons les réactions des clients sur les grandes plateformes en ligne, notamment à l'aide de systèmes d'intelligence artificielle.

Les conclusions de ce dialogue avec les client·e·s sont directement intégrées dans notre gestion de la qualité. Sur la base d'un retour d'information de la part des clients, nous avons par exemple entamé un projet à l'été 2022, visant à améliorer la viscosité d'un type de produit de nettoyage considéré.



LES IDÉES DE PRODUITS INNOVANTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Avec plus de 678 brevets actifs d'ici la fin de l'année 2022, Kärcher prouve une fois encore sa force d'innovation, que nous associons depuis toujours à notre engagement à mettre au point des solutions durables pour nos client·e·s. Ceci vaut tant pour nos produits de nettoyage que pour nos appareils de nettoyage – pour l'usage privé comme l'usage professionnel. Des aspects tels que l'efficacité des ressources font partie intégrante de notre gestion de l'innovation.

Gestion de l'environnement dans la conception des produits

Dès la conception des produits, nous prenons systématiquement en compte les aspects environnementaux. Certes, notre portefeuille de produits n'est actuellement pas concerné par l'obligation d'étiquetage selon le règlement européen sur l'étiquetage énergétique, nous nous alignons toutefois sur leurs exigences pour concevoir des produits recyclables et efficaces en termes de ressources. Afin de garantir le recyclage de nos produits, nous respectons toutes les exigences légales pertinentes en matière d'étiquetage des produits. Pour cela, nous utilisons par exemple le code international de recyclage. Avec la norme KN 050.032 propre à notre entreprise, nous réglons également depuis plus d'une décennie la limitation des composants nocifs dans nos appareils et dans la chaîne logistique – et allons ici aussi au-delà des exigences légales, par exemple par une utilisation plus réglementée des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Certains nettoyeurs haute pression à eau chaude et autolaveuses sont par ailleurs certifiés EUnited Green Cleaning Label – un label reconnu pour les produits de nettoyage particulièrement efficaces.

Appareils de nettoyage économes en eau, énergie et à faibles émissions

L'exigence assignée à nos produits est toujours d'offrir un résultat de nettoyage optimal. Dans le même temps, ils doivent consommer toujours moins de ressources et produire toujours moins d'émissions lors de l'exécution de leurs tâches. Cette interaction entre performance et développement durable constitue la base de notre développement de produits – et s'exprime aussi en faits et chiffres : en effet, grâce à leur puissance de nettoyage élevée, les nettoyeurs haute pression permettent par exemple d'économiser près de 80 % d'eau comparativement à l'utilisation d'un tuyau d'arrosage. Des pompes pour le jardin rendent l'eau de pluie utilisable pour l'irrigation domestique. Et les systèmes de recyclage des installations de lavage de voitures, par exemple, récupèrent jusqu'à 85 % de l'eau utilisée, la traitent et l'utilisent pour le cycle de lavage suivant. Beaucoup de nos appareils professionnels sont en outre dotés du niveau eco!efficiency de Kärcher.

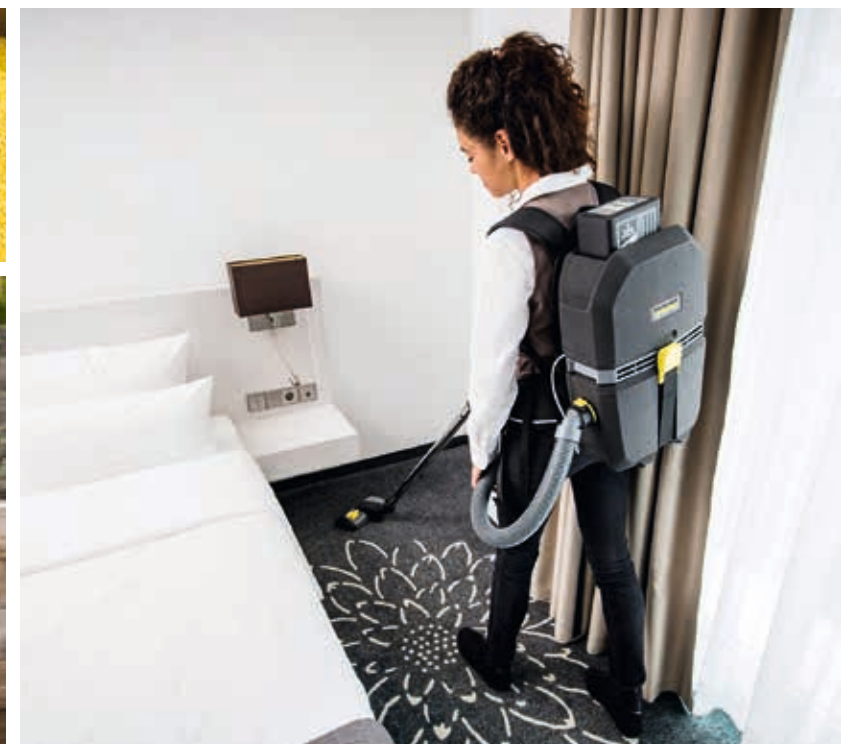
Avec lui, toutes les fonctions de la machine sont automatiquement réglées en vue d'obtenir la meilleure efficacité possible et ce, pendant le fonctionnement de la machine. Le résultat est une consommation réduite des ressources en énergie, en eau et en produits de nettoyage.

Une autre priorité du développement de produits est de concevoir nos appareils avec le moins d'émissions possible. Par émissions, nous entendons aussi bien les gaz à effet de serre que la poussière ou le bruit de fonctionnement. En particulier à l'intérieur et lorsque les utilisateur·trice·s travaillent au plus près de l'appareil, il est essentiel de réduire les émissions ou, si possible, de les éviter complètement. Il est particulièrement important, par exemple, que les aspirateurs poussières retiennent réellement la poussière qu'ils aspirent et ne l'expulsent pas hors de l'appareil. Dans d'autres domaines, comme

pour les tondeuses et les tronçonneuses, nous proposons des produits sans émissions et peu bruyants dans notre gamme d'appareils fonctionnant sur batterie.

Kärcher attache également une grande importance à ce que l'impact de nos appareils sur les utilisateur·trice·s ainsi que leur environnement immédiat soit le plus faible possible. Ceci concerne notamment l'acoustique : nous optimisons nos produits en ce sens afin que non seulement

ils respectent les émissions sonores exigées par la loi, mais aussi qu'ils soient le plus souvent possible en dessous de ces valeurs. De plus, nous concevons souvent nos appareils de manière à ce qu'ils produisent un spectre sonore agréable. Un autre axe de développement est la conception ergonomique de nos produits. Nous voulons ainsi donner spécialement aux utilisateurs professionnels la possibilité d'utiliser nos produits sur de longues durées, de manière confortable et sans fatigue.



Produits de nettoyage respectueux de l'environnement

Grâce à la performance de nos appareils de nettoyage comme les nettoyeurs à vapeur ou les nettoyeurs haute pression à eau chaude, les salissures peuvent souvent être éliminées sans utiliser de produits chimiques. Pour accroître encore l'efficacité du nettoyage, Kärcher dispose d'une large palette de détergents qui tiennent compte à la fois de la protection de la santé, de la compatibilité avec l'environnement et de l'efficacité.

Kärcher développe ses produits de nettoyage en interne depuis 40 ans. Les connaissances accumulées au fil des décennies ont abouti en 2018 à la création de son propre centre de compétences en produits de nettoyage à Winnenden. Depuis, nous y gérons l'ensemble du processus de développement – de la conception du produit en passant par des prototypes à la fabrication en série.

Lors du développement, nous tenons systématiquement compte des aspects de durabilité. En effet, les produits de nettoyage doivent non seulement éliminer efficacement les saletés, mais aussi être exempts de risques pour les utilisateur·trice·s et l'environnement. Pour cela, notre cahier des charges environnemental pose des exigences claires en matière de produits – notamment en ce qui concerne leurs composants. Nos produits de nettoyage sont généralement facilement biodégradables, beaucoup d'entre eux sont fabriqués à base de substances naturelles. Actuellement, le catalogue Kärcher propose 45 produits de nettoyage avec écocertification qui constituent une alternative performante et écologique pour une multitude de tâches de nettoyage. Depuis 2012, Kärcher est certifiée par le label Sustainable Cleaning Label en tant que fabricant de détergents. Ce label identifie les produits fabriqués par des entreprises qui s'engagent en faveur d'une action durable.

Les produits de nettoyage destinés à un usage professionnel, que nous proposons sous l'appellation eco!perform, sont particulièrement respectueux de l'environnement. La gamme comprend une ligne complète pour le nettoyage de bâtiments ainsi que des produits pour le lavage de véhicules. Ceux-ci sont exclusivement constitués de composants facilement dégradables et renoncent complètement aux phosphates, microplastiques et hydrocarbures halogénés nocifs pour la santé. Ils ont obtenu des certificats environnementaux internationaux tels que l'écolabel de l'UE ou Nordic Swan.

Un autre défi majeur qui concerne nos produits d'entretien consiste à rendre leurs emballages plus respectueux de l'environnement. Étant donné que de nombreux produits de nettoyage contiennent des substances chimiques, des prescriptions de sécurité détaillées doivent être prises en compte outre les aspects environnementaux. Nous relevons le défi et notre propre centre de compétences pour les détergents travaille actuellement de manière intensive sur la mise au point d'emballages réalisés en matière recyclée. Nous avons développé en 2022 les premiers prototypes de bouteilles de détergent contenant un pourcentage élevé de matériaux recyclés dont nous analysons actuellement les échantillons de manière intensive.

L'innovation Lab de Kärcher

Kärcher offre à son personnel un espace permettant d'apporter ses idées et de donner libre cours à sa créativité. Il s'agit du laboratoire propre à l'entreprise, l'Innovation Lab. Celui-ci lance régulièrement des défis de l'innovation (Innovation Challenges) à l'échelle de l'entreprise. Si une candidature est retenue, les collaborateur·trice·s concerné·e·s sont libéré·e·s alors de leur travail quotidien pendant une période définie, et sont accompagné·e·s et coaché·e·s par l'équipe du laboratoire Lab Team dans la mise en œuvre de leurs idées. Il en résulte de nouveaux modèles commerciaux et des innovations de produits radicales – comme un composteur de cuisine par exemple. L'appareil, issu de notre propre laboratoire d'idées, utilisera une technologie sophistiquée pour transformer les déchets de cuisine en compost riche en aliments nutritifs en à peine 48 heures.



LES PRODUITS ET EMBALLAGES SOUS LE SIGNE DE L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES

La durabilité de nos produits s'exprime avant tout par une utilisation des matériaux respectueuse de l'environnement. Dans ce contexte, nous travaillons notamment à améliorer la recyclabilité mais aussi à augmenter la proportion de matériaux recyclés dans nos appareils de nettoyage et emballages. Nous nous orientons de plus en plus vers les principes d'économie circulaire – éviter, réduire et réutiliser les matériaux. Nous réduisons ainsi continuellement notre besoin en matières premières.

Aperçu de nos objectifs en matière de produits

■ D'ici 2025, nous projetons d'optimiser tous les emballages de produits au regard des enjeux de développement durable :

Nous améliorons la solidité de nos produits en vue de réduire au minimum l'utilisation des emballages en matière plastique ou d'y renoncer complètement. De plus, nous remplaçons successivement les matériaux d'emballage jetables constitués de plastiques primaires par des plastiques à base de matériaux recyclés, et remplaçons les emballages non recyclables par des alternatives – comme par exemple l'inlay de notre nettoyeur de sols FC 7 (voir l'encadré).

■ D'ici 2025, une sélection d'appareils destinés aux particuliers et aux professionnels atteindront une part de plastique recyclé jusqu'à 50 % :

Nous réduisons et remplaçons pour cela de manière systématique la part des matières plastiques vierges dans nos produits, comme c'est le cas sur le chariot de nettoyage FlexoMate. Celui-ci est constitué, selon la configuration, de jusqu'à 25 % de matières plastiques recyclées sur toutes les pièces en plastique utilisées, et satisfait aux exigences les plus sévères en matière de développement durable qui ont été récompensées par le Green Good Design Award.

■ D'ici 2025, la durabilité sera devenue un aspect essentiel dans les nouveaux modèles commerciaux :

Nous étudions des modèles d'affaires comme le partage, les prestations de services et l'économie circulaire pour Kärcher. Nous coopérons par exemple avec la start-up israélienne TULU qui propose à la location différents produits destinés à un usage domestique dans les grands ensembles comme des complexes d'appartements et des résidences pour étudiants. Elle fait pour cela construire des stations en libre-service contrôlables à partir d'une appli. Dans nos bâtiments également, grâce à la collaboration avec ZAN Compute, nous sommes parvenus à réduire considérablement le gaspillage de matériel en adoptant le remplissage dynamique des consommables dans les sanitaires. Ceci a permis d'obtenir au final une économie de matériaux de 10 à 25 %.



Réduire la quantité de plastique dans l'environnement avec les produits Kärcher

Les plus petites particules de matières plastiques – aussi appelées granulés de matière plastique – sont incontournables pour des fabricants comme Kärcher, mais constituent un problème majeur dans la nature. En effet, une fois qu'elles y sont, il est difficile de les éliminer. De nombreuses entreprises le long de la chaîne de création de valeur – du fabricant en passant par le transporteur jusqu'au transformateur – s'engagent à réduire les pertes de granulats de plastique et à réutiliser au mieux les matières premières au moyen de processus appropriés. Pour ce faire, ils collaborent avec des organisations internationales telles que « Operation Clean Sweep » – comme c'était le cas de Kärcher Belgique en 2022 dans le cadre d'une campagne en ligne. Il s'agissait alors de sensibiliser les membres de l'organisation à la thématique et de proposer des solutions. Avec ses propres produits, Kärcher a des solutions à sa disposition – et ce, pour des usages divers comme par exemple les aspirateurs compacts sans fil pour un nettoyage ponctuel, les aspirateurs industriels pour des gros volumes ou encore les balayeuses pour le nettoyage en extérieur. Ceci permet d'éliminer facilement et efficacement les granulés plastiques dans la production et le transport.

Notre initiative « Reduce, Reuse, Recycle »

Dans le cadre de notre initiative « Reduce, Reuse, Recycle » (réduire, réutiliser, recycler), nous poursuivons notre engagement à réduire notre consommation de ressources en utilisant moins d'emballage et en concevant des produits recyclables. Des objectifs clairs ont été fixés en la matière à l'horizon 2025. Ceux-ci tiennent compte des multiples aspects qui sous-tendent le concept d'économie circulaire – à commencer par la conception de produits axée sur la circularité des produits et l'utilisation croissante de matériaux secondaires. La conception plus durable des emballages, une production de plus en plus exempte de plastique (se référer au chapitre « L'utilisation rationnelle des ressources et la gestion des eaux » page 18) et le développement de nouveaux modèles commerciaux font également partie du programme. En outre, Kärcher s'engage également au-delà des limites propres de l'entreprise – par exemple dans le cadre de notre coopération avec l'ONG NGO One Earth – en faveur de la réduction des déchets plastiques dans les océans (voir l'encadré page 35).

Emballages plus durables

Nos emballages de produits remplissent de multiples fonctions. Ils protègent nos produits des influences extérieures, préservent ainsi leur qualité et servent en outre de support d'information pour les consommateur·trice·s. Parallèlement, les emballages sont également liés à une consommation élevée de ressources et à des défis en matière de recyclage. C'est en connaissance de cause que nous poursuivons le développement de nos emballages de manière systématique selon des aspects environnementaux – un des points forts de notre initiative « Reduce, Reuse, Recycle ». L'équipe Packaging Development est en charge de cela, en étroite collaboration avec le développement de produits et la gestion durable. Notre approche visant à rendre nos emballages plus durables est basée

sur le concept d'économie circulaire. Il s'agit tout d'abord de réduire la quantité de matériaux d'emballage. La priorité est mise sur la réduction des plastiques. Nous avons ainsi pu réduire considérablement leur utilisation, par exemple en optimisant l'épaisseur des films ou en utilisant d'autres compositions. Nous avons également pu réduire l'utilisation de papier, entre autres grâce à un outil de calcul spécialement conçu à cet effet, sur presque tous les emballages de produits de la filière « Consumer ». Parallèlement, nous misons de plus en plus sur des matériaux d'emballage composés de matières premières recyclables et renouvelables, comme la pulpe ou le papier. Par exemple, nous sommes parvenus à remplacer les inlays en polystyrène sur une sélection de nettoyeurs haute pression K 3 fabriqués dans l'usine de Bühlertal par du carton ondulé – ce qui représente une économie de 13 tonnes de plastiques par an. Nous étudions également en permanence la possibilité de réduire ou de remplacer les sacs plastiques utilisés pour les emballages de nos appareils et accessoires. Si cela n'est pas possible, nous nous efforçons d'utiliser des plastiques recyclés. Nous misons également sur une collaboration intensive entre le développement des produits et celui des emballages : en effet, un produit plus résistant aux rayures et plus robuste nécessite moins de matériel d'emballage protecteur.

Conception de produits respectueuse des ressources

De plus en plus de plastiques recyclés sont utilisés dans les produits Kärcher. Dans les lances d'arrosage et supports de raccord du flexible d'arrivée d'eau pour nettoyeurs haute pression, nous utilisons par exemple un polyamide recyclé de très haute qualité qui est obtenu à partir de tissus d'airbags recyclés et de matériaux résiduels issus de leur fabrication. Cela garantit à la fois une qualité matérielle constante et la sécurité de l'approvisionnement. En outre, grâce à l'utilisation de matériaux recyclés, les émissions de CO₂, la consommation d'eau et l'utilisation d'énergies fossiles peuvent être considérablement réduites. En 2022, nous sommes parvenus à utiliser diverses matières recyclées dans d'autres produits et composants : nous retrouvons en tout déjà des matières recyclées dans 40 variantes de lances d'arrosage, tubulures de raccordement, composants de pompes et donc dans plus de 500 variantes d'appareils des filières « Consumer » et « Professional ». Parmi lesquels, le chariot de nettoyage FlexoMate par exemple qui contient aujourd'hui déjà une part de matières recyclées allant jusqu'à 25 %.

Dans d'autres produits destinés aux consommateurs finaux, nous employons des matières recyclées selon la disponibilité ou la faisabilité technique, comme par exemple pour les parties inférieures de boîtier de nos nettoyeurs vapeur de la gamme SC. Le matériau recyclé utilisé, à savoir le polypropylène (PP), est indéformable sur une large plage de températures. Il s'avère donc être le matériau idéal pour les nettoyeurs vapeur, sans inconvénients par rapport au plastique neuf.

Un autre point fort dans le développement de produits a été en 2022 la réparabilité de nos produits. Afin de l'améliorer, nous avons commencé à développer un schéma interne d'évaluation de la réparabilité. Les connaissances doivent ensuite être intégrées au développement de produits.

Emballage sans plastique

Kärcher recherche en permanence des possibilités pour concevoir des emballages plus respectueux de l'environnement. L'accent est mis sur la réduction de l'utilisation des plastiques et sur le recours à des alternatives appropriées. Sur cette base, le développement des emballages de Kärcher a optimisé l'emballage des nettoyeurs de sols FC 7 en collaboration avec l'usine implantée en Italie : le polystyrène expansé pour les inserts sera à l'avenir remplacé par de la pulpe, une matière première recyclable, une sorte de papier mâché. Rien que cela réduit le besoin en polystyrène de l'usine de près de 5 %. Une mesure qui a ses effets – et constitue de ce fait un modèle pour d'autres produits.

PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Moins d'énergie et d'eau, des émissions réduites, un choix délibéré de matériaux et une utilisation responsable des produits de nettoyage : ces aspects de développement durable nous guident dans notre développement de produit. Il en résulte des produits qui respectent au mieux l'environnement – avec une capacité de nettoyage élevée et constante. Nous présentons ici nos thèmes centraux. Vous trouverez d'autres exemples de produits sur notre [site Internet](#).



ÉCONOMIES D'EAU

L'utilisation responsable des ressources en eau est plus importante aujourd'hui que jamais. Grâce à la technologie de buses brevetée, les **nettoyeurs haute pression de Kärcher** consomment environ 80 % moins d'eau que le nettoyage au tuyau d'arrosage – pour une efficacité de nettoyage supérieure.

L'**autolaveuse aspirante autoportée B 110 R** s'en sort également très bien avec seulement une petite quantité d'eau pour le nettoyage de grandes surfaces de sol. La raison à cela : le mode eco!Flow, qui adapte le dosage de l'eau en fonction de la vitesse d'avancement. Ceci permet d'éviter le surdosage en vitesse lente d'avancement. Comparativement à des machines à dosage d'eau constant, ce mode permet d'économiser jusqu'à 50 % d'eau.



UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE

Nous attachons une grande importance à ce que nos produits utilisent efficacement l'énergie. Cette exigence s'applique par exemple dans notre **niveau eco!efficiency**. Ce mode abaisse la température de l'eau de nos nettoyeurs haute pression à eau chaude à 60 °C environ. Ceci permet d'économiser de l'énergie – et continue d'éliminer efficacement les salissures légères. Pour nos appareils fonctionnant sur batterie, nous misons en outre sur la longévité de la batterie. C'est ce que permet le mode **stockage**. Il maintient automatiquement le niveau de la batterie des appareils non utilisés à 70 % – ce qui est idéal pour prolonger la durée de vie des cellules.



RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Les meilleures émissions sont celles que l'on ne produit pas. C'est pourquoi Kärcher propose des appareils comme les tondeuses ou les souffleurs de feuilles équipés d'une **technologie de batterie moderne**. Dans les mains du client, ils sont à la fois sans émissions et silencieux en fonctionnement. Par émissions, nous entendons également la poussière et d'autres particules. Pour débarrasser les espaces fermés de ces derniers, nous proposons entre autres des filtres à haute efficacité : notre **filtre HEPA-14** dans les aspirateurs poussières ou les purificateurs d'air éliminent par exemple de manière fiable les virus, les bactéries, les champignons et les germes de l'air ambiant.



UTILISATION RESPONSABLE DES PLASTIQUES

Quant au choix des matériaux, nous misons de plus en plus sur des matériaux secondaires. Dans le cas des **lances d'arrosage des nettoyeurs haute pression Kärcher**, nous utilisons par exemple des matériaux recyclés provenant de tissus d'airbags recyclés et de matériaux résiduels issus de leur fabrication. Même notre **chariot de nettoyage FlexoMate** est entièrement placé sous le signe de la recyclabilité. Les seaux et les tiroirs sont en plastique recyclé. Le matériau que nous achetons pour cela est produit au cours d'un processus de fabrication à partir de rebuts et est transformé en granulés.



UTILISATION CONSCIENTE DES PRODUITS DE NETTOYAGE

En matière d'utilisation des produits de nettoyage, nous privilégions des solutions respectueuses de l'environnement. Ainsi, le nettoyeur de sols **naturel RM 538N** est par exemple garanti sans colorants, sans parfums synthétiques, sans parabènes, sans silicones et sans microplastiques. Les agents tensioactifs qu'il contient sont en outre biodégradables. Un autre exemple d'utilisation consciente des produits de nettoyage réside dans le **système de dosage DOSE** sur nos autolaveuses aspirantes. Ce dernier ajoute toujours automatiquement la quantité de détergent pré-réglée dans le réservoir d'eau propre – et évite ainsi un surdosage.



04

LE PERSONNEL ET LA SOCIÉTÉ

En tant qu'entreprise active dans le monde entier, Kärcher a une incidence sur la vie de nombreuses personnes. Nous voulons assumer nos responsabilités en tant qu'employeur et entreprise citoyenne – tant pour nos collaborateur·trice·s que pour la société. Nous proposons à notre personnel des conditions-cadres attrayantes et flexibles, des tâches passionnantes ainsi que des possibilités de développement individuel. Dans le cadre de notre engagement social, nous soutenons des projets culturels, environnementaux et sociétaux dans le monde entier.

LES RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL

Les prestations de travail fournies par nos collaborateur·trice·s à l'échelon international participent de manière déterminante à notre réussite. L'engagement et les compétences constituent la base de l'innovation et de la qualité chez Kärcher. En contrepartie, nous assumons la responsabilité d'offrir à l'ensemble du personnel un environnement de travail positif qui tient systématiquement compte de leurs besoins.

Conditions-cadres attrayantes

Kärcher poursuit une stratégie globale en matière de ressources humaines. Sa responsabilité en incombe à la gestion centrale des ressources humaines à Winnenden et elle est mise en œuvre en collaboration avec les usines, les régions de distribution et les sociétés nationales. Notre stratégie en matière de ressources humaines vise à recruter de nouveaux·elles collaborateur·trice·s talentueux·ses, de conserver nos employé·e·s à long terme et de leur proposer des formations continues ciblées. Nous voulons ainsi relever des défis tels que le manque de personnel qualifié et l'évolution démographique, tout en garantissant notre compétitivité. Pour ce faire, nous travaillons à l'établissement de normes mondiales et à la promotion de la coopération entre les différents sites.

La responsabilité envers nos collaborateur·trice·s s'exprime d'abord par notre offre de conditions-cadres attrayantes. Cela comprend notamment une rémunération adaptée aux prestations. Celle-ci dépend en principe des conditions cadres spécifiques à chaque pays.

Chez Alfred Kärcher SE & Co. KG, la rémunération est basée sur la structure fonctionnelle définie et s'appuie sur une procédure systématique uniforme et transparente. Ainsi, appliquons le principe « à travail égal, salaire égal », nous instaurons dans la mesure du possible des règles communes à tous les sites et informons parallèlement sur les possibilités d'évolution de carrière. Un processus annuel standard permet de vérifier que chaque employé·e est correctement classé·e dans la grille des rémunérations. Les salaires sont en outre régulièrement revus en fonction de la situation économique générale et de la situation spécifique de l'entreprise.

Alfred Kärcher SE & Co. KG offre également de nombreux avantages supplémentaires à ses employé·e·s, tels que définis dans des accords d'entreprise. Il s'agit notamment de la prévoyance vieillesse d'entreprise, des comptes épargne-temps ou des possibilités de travail flexible. La plupart des prestations s'adressent aussi bien aux employé·e·s à temps plein qu'à ceux à temps partiel. Même sur les sites internationaux, les collaborateur·trice·s bénéficient d'avantages supplémentaires, comme le versement de primes de Noël et de vacances, ainsi que de possibilités de prévoyance vieillesse.

Depuis 2013 déjà, Kärcher a été distinguée par un audit externe pour sa politique d'entreprise favorable à la famille. Menée tous les trois ans, cette évaluation a été réalisée en 2020 – liée à une convention d'objectifs comportant de nombreuses mesures visant à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Parmi les objectifs et mesures qui ont déjà été mis en application, citons l'introduction du compte épargne-temps et du régime de retraite progressive. En outre, tous les employé·e·s¹ ont le droit de prendre un congé parental. Dans ce contexte, nous encourageons tout particulièrement les pères à saisir cette opportunité. Par ailleurs, nous voulons aussi nommer plus de femmes à des postes de direction (se reporter à « L'égalité des chances et la diversité »).

Satisfaction du personnel

L'avis de nos collaborateur·trice·s est essentiel pour l'organisation de notre gestion du personnel. C'est pourquoi nous les interrogeons à intervalles réguliers sur de nombreux aspects de leur vie professionnelle. Plus de 11 200 employé·e·s ont participé à l'enquête de 2022 – soit environ 85 % de l'effectif mondial. Les résultats le montrent : nous avons pu nous améliorer dans tous les domaines par rapport à la dernière enquête. L'identification élevée des employé·e·s avec l'entreprise – que ce soit avec les propres produits et solutions ou avec le développement durable de Kärcher – s'avère particulièrement positive.

De plus, les collaborateur·trice·s apprécient l'excellent environnement de travail associé à des tâches intéressantes, les bonnes conditions de travail et la collaboration fructueuse en équipe chez Kärcher. Il en va de même pour l'offre de modèles de temps de travail flexibles permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, ainsi que pour l'engagement de Kärcher en faveur de la société et de l'environnement. Nous connaissons également des succès dans le développement continu de notre culture d'entreprise : par rapport à l'enquête précédente, les valeurs d'approbation ont augmenté en ce qui concerne l'ouverture, la cohérence, l'empowerment et la collaboration transversale.

Parallèlement, l'enquête a révélé des potentiels de développement. Il s'agit avant tout d'attirer de nouveaux collaborateur·trice·s et de les conserver ainsi que de permettre une meilleure collaboration au-delà des frontières des secteurs et des pays. Les résultats obtenus font l'objet de nouvelles discussions dans le cadre d'ateliers d'équipe organisés à l'échelon mondial afin de continuer à développer Kärcher sur cette base.

Excellentes conditions de travail

Kärcher est l'un des employeurs les plus appréciés au monde. C'est ce que prouve, entre autres, le dernier classement « World's Best Employers » du magazine économique Forbes. En 2022, Kärcher a de nouveau été classée dans cette liste qui comprend 800 entreprises ayant obtenu les meilleurs scores. En plus de la 126e place au classement général, nous nous sommes classés à la deuxième place en Allemagne dans la catégorie « Semi-conducteurs, électronique, électrotechnique, technologie, matériel et équipement ». Dans une étude à grande échelle menée par le magazine Stern en collaboration avec l'entreprise d'études de marché statista, nous avons également obtenu en 2022 le score le plus élevé. Classés à la 19e place dans la catégorie « Employeur le plus apprécié d'Allemagne », nous avons pu nous améliorer par rapport aux années précédentes.

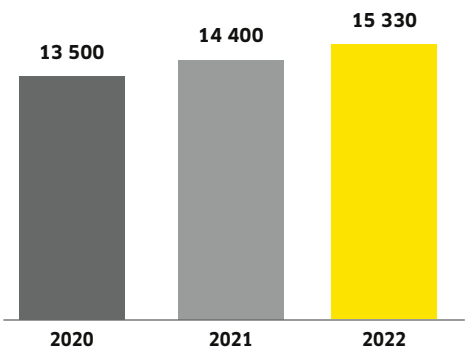
¹ Ces données englobent le siège Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.

La satisfaction de nos collaborateur·trice·s s’exprime également par une longue ancienneté dans l’entreprise. Sur les sites de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG en Allemagne, les collaborateur·trice·s travaillent en moyenne déjà depuis près de 14 ans chez Kärcher. La fluctuation¹ du personnel qui est de 3,1 % en 2022 (2021 : 1,6) reste à un niveau relativement faible.

¹ Seuls les départs volontaires (voluntary terminations) sont pris en compte.

Nombre de collaborateur·trice·s (effectif)

Groupe Kärcher (sociétés de distribution et filiales comprises)



Siège Kärcher et sites de production et logistiques¹ 2022²

Nombre total de collaborateur·trice·s	7 885
dont les hommes	5 397
dont les femmes	2 469
dont divers	19
en Europe	5 736
en Asie	594
en Amérique du Nord	787
en Amérique du Sud	768

Personnel à temps partiel (effectif)¹

	2020 ³	2021 ³	2022 ²
Total	614	679	814
dont les hommes	209	253	261
dont les femmes	405	426	553
dont en Europe	-	-	780
dont en Asie	-	-	0
dont en Amérique du Nord	-	-	0
dont en Amérique du Sud	-	-	34

Collaborateur·trice·s¹ par tranche d’âge

	2020 ³	2021 ³	2022 ²
< 20 ans	-	-	1,41 %
20-29 ans	16,7 %	17,1 %	16,61 %
30-39 ans	24,4 %	24,7 %	29,18 %
40-49 ans	22,7 %	22,5 %	23,30 %
50-59 ans	28,8 %	27,4 %	22,34 %
≥ 60 ans	7,4 %	8,3 %	7,20 %
Âge moyen	42,8	42,9	41,8

Nouvelles entrées¹

	2020 ³	2021 ³	2022 ²
Total des entrées ⁴	166	392	1.379
Taux d'entrée total	4,6 %	10,4 %	17,49 %
dont les hommes			61,55 %
dont les femmes			38,45 %
< 20 ans			5,00 %
20-29 ans			35,82 %
30-39 ans			33,22 %
40-49 ans			15,23 %
50-59 ans			9,43 %
≥ 60 ans			1,23 %
en Europe			667
en Asie			141
en Amérique du Nord			223
en Amérique du Sud			335

Rotation⁵ par âge, sexe et région

	2022 ²
Nombre total de départs ¹	670
Taux de fluctuation total	8,5 %
dont les hommes	67,83 %
dont les femmes	31,73 %
dont divers / aucune mention	0,44 %
< 20 ans	1,19 %
20-29 ans	33,88 %
30-39 ans	37,31 %
40-49 ans	18,21 %
50-59 ans	7,32 %
≥ 60 ans	2,09 %
en Europe	251
en Asie	80
en Amérique du Nord	138
en Amérique du Sud	201

Fluctuation⁶ Alfred Kärcher SE & Co. KG 2020 2021 2022

Départs	56	60	116
Taux de fluctuation	1,5 %	1,6 %	3,1 %

Travailleurs intérimaires¹

	2020 ³	2021 ³	2022 ²
Intérimaires (ETP/mois moyen)	308,7	287,4	1092,4
Nombre de missions d'intérim suivies d'embauche	23 ⁶	178	386

!DEAS : plateforme d’échange d’idées destinée à nos collaborateur·trice·s

Nos collaborateur·trice·s sont pleins d’initiative et d’énergie. Avec notre plateforme d’échange d’idées !DEAS, nous vous offrons la possibilité d’apporter les deux à l’entreprise. Pour rendre le programme visible et motiver davantage les collaborateur·trice·s, Kärcher organise des campagnes d’idées à intervalles réguliers. Dans le cadre d’une compétition entre sites à l’échelle de l’Allemagne en 2022, près de 190 idées issues de collaborateur·trice·s des sites de production ont émergé entraînant ainsi des économies potentielles de coûts et d’énergie. Beaucoup d’entre elles sont basées sur le développement durable, citons par exemple, la proposition d’utilisation de sacs plastiques existants au lieu de nouveaux pour le petit matériel des stations de lavage. La même année, la première campagne internationale d’idées s’est déroulée au sein de notre société de distribution en Autriche. Sous le titre « Green Building », il s’agissait de rassembler des idées durables pour l’aménagement du nouveau siège à Vienne. 50 idées ont été déposées, dont près de la moitié sera prise en compte dans la planification du nouveau bâtiment, notamment dans les projets de végétalisation de toits et de murs.

¹ Ces données englobent le siège Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.

² Depuis 2022, le recensement et le rapport sur les effectifs mondiaux est différencié selon les sexes et les régions.

³ Les valeurs pour 2020 et 2021 se rapportent à Alfred Kärcher SE & Co. KG.

⁴ Sans tenir compte des collaborateur·trice·s qui reviennent à leur poste après un arrêt de travail (congé parental, congé de longue durée, maladie de longue durée).

⁵ Seuls les départs volontaires (voluntary terminations) sont pris en compte.

⁶ En 2020, pour cause de pandémie, le recours à l’intérim a été sensiblement réduit.

LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

Kärcher a l’ambition d’attirer de nouveaux professionnels talentueux et d’exploiter pleinement le potentiel des collaborateur·trice·s actuels. Nous nous appuyons pour cela sur nos programmes de formation développés au fil des années ainsi que sur nos processus de gestion des talents en lien avec des formations continues ciblées. Nous favorisons ainsi la création et le développement des compétences nécessaires pour l’avenir – sur la base du modèle des compétences de Kärcher.

Perfectionnement continu

Le développement personnel et professionnel des salarié·e·s dépend fondamentalement de la responsabilité personnelle des employé·e·s. Dans le cadre d’un processus de gestion des talents standardisé, les salarié·e·s définissent chaque année avec leur supérieur hiérarchique des objectifs de performances individuels, des perspectives d’élargissement des compétences et des objectifs de développement. Ce processus concerne environ 72 % de notre personnel en Allemagne ainsi que sur nos sites de production et logistiques dans le monde. Ce cadre leur permet de définir les besoins individuels en matière de développement personnel et professionnel lors de l’entretien avec le supérieur hiérarchique concerné. L’objectif étant que tous les salarié·e·s occupent le bon poste au bon moment, avec les bonnes perspectives, et qu’ils puissent s’épanouir de manière ciblée.

La base de l’évaluation et du perfectionnement des salarié·e·s est fondée sur le modèle des compétences de Kärcher. Celui-ci comporte les compétences telles que requises pour Kärcher au sein des catégories Culture et leadership, Innovation et Gestion du changement, Orientation stratégique, Orientation entrepreneuriale, Collaboration ainsi que Compétences professionnelles. Pour la mise en œuvre pratique du modèle, Kärcher propose un programme de développement diversifié, sous la responsabilité du département « Training & Development ». Les formations correspondantes sont mises en œuvre de manière centralisée et globale par le département « Kärcher Campus » depuis 2022. Leurs tâches principales consistent à fournir des conseils en matière de didactique, de méthodologie et d’échange de connaissances, à planifier et à créer des offres de formation ainsi qu’à assurer la mise en place, l’organisation et le suivi des formations.

Le programme de perfectionnement GROW qui s’adresse au personnel qualifié et aux cadres de Kärcher fait aussi partie de cette académie de formation Kärcher. Diverses formations initiales et continues doivent permettre de développer des compétences managériales, sociales et méthodologiques. Les candidat·e·s éligibles aux programmes GROW sont nommés par l’intermédiaire du·de la dirigeant·e et des responsables des ressources humaines respectifs. Les formations obligatoires qui en dépendent sont attribuées à des groupes cibles spécifiques via notre

plateforme d’apprentissage numérique. Nos collaborateur·trice·s peuvent accéder à l’ensemble de l’offre de formation – et s’inscrire eux-mêmes à des formations continues appropriées après avoir reçu l’autorisation de leur supérieur hiérarchique. En tout, en 2022, pour chaque employé·e d’Alfred Kärcher SE & Co. KG, 2,5 jours ont été consacrés à des actions de formation continue (2,7 jours en 2021).

En complément des formations continues spécifiques, nous soutenons également l’apprentissage tout au long de la vie professionnelle. Nous encourageons les salarié·e·s qui souhaitent obtenir une qualification supérieure en cours d’emploi, comme un diplôme de technicien, de maître artisan ou d’étude, dans le cadre de la bourse Kärcher, en leur accordant un montant d’aide forfaitaire. En guise d’alternative, Kärcher peut également verser une prime de reconnaissance en fonction de la note finale obtenue. Depuis plusieurs années, Kärcher est une entreprise reconnue qui forme avec succès des apprentis dans les domaines technique et commercial. Au cours de l’année de référence, pour la société Alfred Kärcher SE & Co. KG, il y a eu au total 175 apprentis et étudiants en alternance (165 en 2021) – dont un tiers de femmes. Ils sont encadrés par le département « Training & Development ». L’excellente qualité de notre programme de formation est régulièrement récompensée par des prix. En 2022 également, la Chambre de commerce et d’industrie de la région de Stuttgart nous a remis un certificat pour nos excellentes performances en matière de formation et d’examens. De plus, Kärcher a à nouveau été distinguée en 2022 comme étant le meilleur formateur par le label de qualité BEST PLACE TO LEARN.

Kärcher fournit en outre une aide globale à la transition pour les salarié·e·s qui quittent l’entreprise ou qui y reviennent. Nous proposons par exemple des conseils aux salarié·e·s qui s’apprêtent à prendre leur retraite, notamment pour discuter des modèles d’emploi liés à l’âge, comme la retraite partielle. Dans le cadre d’un programme de séminaires pour les collaborateurs de plus de 58 ans, nous montrons également aux employé·e·s plus âgé·e·s des perspectives et comment ils peuvent prendre soin de leur santé. Nous disposons en outre d’un système de gestion de l’insertion professionnelle visant par exemple à faciliter le retour au travail des personnes ayant subi une grave maladie. Nous proposons aussi aux salarié·e·s qui souhaitent se réorienter professionnellement, des conseils et un accompagnement.

Apprentis et étudiants en alternance (nombre de pers.)

	2020	2021	2022
Siège et sites de production / logistiques¹ dont Alfred Kärcher SE & Co. KG	163	165	175
Dont apprentis commerciaux			
Siège et sites de production / logistiques¹ dont Alfred Kärcher SE & Co. KG	34	34	35
Dont apprentis techniques			
Siège et sites de production / logistiques¹ dont Alfred Kärcher SE & Co. KG	70	69	95
Dont étudiants en alternance			
Siège et sites de production / logistiques¹ dont Alfred Kärcher SE & Co. KG	59	62	66
Taux de formation			
Siège et sites de production / logistiques¹ dont Alfred Kärcher SE & Co. KG	4,5 %	4,4 %	2,5 % 4,6 %

Jours de formation continue Alfred Kärcher SE & Co. KG

	2020	2021	2022
Jours de formation continue par salarié·e	1,5	2,7	2,5



¹ Ces données englobent le siège Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.

Déclaration du conseil d'administration en faveur de la diversité et de l'inclusion (Diversity & Inclusion)

Chez Kärcher, nous faisons évoluer les choses par nos actions quotidiennes, nos relations mutuelles et la diversité vécue. Les différentes perspectives, l'expertise et les compétences de nos collaborateur·trice·s dans plus de 80 pays font la différence. Car ce n'est qu'en s'intéressant de près aux multiples besoins et problèmes de nos client·e·s que nous parvenons à leur proposer une solution qui non seulement offre la meilleure propreté possible, mais qui contribue aussi à préserver la valeur de leur bien. Diversité et inclusion font vivre notre culture d'entreprise. Elles nous font progresser en tant qu'entreprise et surtout en tant que communauté. »

L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ

Chez Kärcher, chacun·e devrait pouvoir développer son propre potentiel – indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité, des capacités physiques ou mentales, du milieu social, de l'orientation sexuelle ou de la religion et de ses convictions. Nous sommes fiers que chez Kärcher des personnes issues de 100 nations travaillent ensemble efficacement dans plus de 80 pays. La diversité renforce notre collaboration, la compréhension des besoins de nos client·e·s de même que notre capacité d'innovation.

Kärcher s'oppose par principe à toute forme de discrimination, et l'a inscrit dans son Code de conduite. Nous sensibilisons l'ensemble des collaborateur·trice·s à cette attitude et à un environnement de travail sans discrimination. Le système de signalement des violations de conformité est ouvert aux employé·e·s et aux tiers dans le monde entier, afin qu'ils puissent signaler également de potentiels actes de discrimination. En Allemagne, la loi générale sur l'égalité des chances fixe en outre des conditions cadres appropriées que Kärcher met en œuvre de manière systématique.

Pour corroborer notre engagement en faveur d'une main-d'œuvre diversifiée, nous avons inclus le thème Diversité et inclusions 2021 dans nos principes directeurs de l'entreprise (Corporate Guiding Principles). Nous prôtons par là même une culture qui permet l'intégration d'un large éventail de perspectives. Dans la même année, nous avons entamé un processus visant à promouvoir de manière proactive la diversité dans toutes ses dimensions au sein de l'entreprise. L'accent est tout d'abord mis sur la diversité des genres dans les postes de direction.

Parmi les mesures prises, citons l'adhésion à l'initiative « Charte de la diversité ». Dans le cadre de cette adhésion, Kärcher a participé en 2022 à la semaine de la diversité, en proposant notamment une formation sur les dimensions de la diversité au personnel du département des ressources humaines. De concert avec cette initiative, d'autres entreprises et la fédération de soutien (Stifterverband), Kärcher a également contribué à l'élaboration d'un processus de développement stratégique de la diversité et de l'inclusion dans les organisations – le « Diversity Kompass ». Kärcher participe elle-même, dès 2023, à la phase pilote du processus afin de développer sa propre stratégie en matière de diversité. La priorité est donnée à la diversité des genres dans les postes de direction. Le département du personnel de Kärcher discute des mesures à prendre sur le plan mondial. Il s'agit notamment de montrer des perspectives aux femmes, de veiller à l'égalité des chances et de rendre le thème plus visible dans l'entreprise.

En 2022 par exemple, nous avons mis en place une campagne de communication qui présente « Des femmes à des postes de direction ». Des groupes d'échange sont organisés au niveau mondial afin de rendre les postes de direction plus attrayants pour les femmes et de partager des récits de réussite et les meilleures pratiques. En matière de recrutement, nous prenons également des mesures pour atteindre davantage de candidat·e·s. Parallèlement, nous adaptons l'environnement de travail aux besoins des parents en fonction des conditions spécifiques à chaque pays. En Allemagne, nous soutenons par exemple la garde des enfants et proposons des modèles de temps de travail flexibles, notamment le travail à domicile et le travail à temps partiel.

Collaborateur·trice·s à des postes de direction par sexe

Total des postes de direction	2020	2021	2022²
Hommes	87 %	85 %	78,7 %
< 20 ans			0 %
20-29 ans			2,7 %
30-39 ans			22,3 %
40-49 ans			24,3 %
50-59 ans			22,2 %
≥ 60 ans			7,2 %
Femmes	13 %	15 %	21,3 %
< 20 ans			0 %
20-29 ans			0,9 %
30-39 ans			9,1 %
40-49 ans			6,2 %
50-59 ans			4,3 %
≥ 60 ans			0,7 %
Hauts dirigeants*			
Hommes	93 %	92 %	90,9 %
Femmes	7 %	8 %	9,1 %
Autres dirigeants			
Hommes	86 %	85 %	78,1 %
Femmes	14 %	15 %	21,9 %

* Direction de départements et conseil d'administration

Collaborateur·trice·s¹ par sexe

	2020	2021	2022²
Hommes	71 %	69 %	68,45 %
< 20 ans			1,05 %
20-29 ans			10,69 %
30-39 ans			19,54 %
40-49 ans			15,47 %
50-59 ans			16,04 %
≥ 60 ans			5,64 %
Femmes	29 %	31 %	31,31 %
< 20 ans			0,36 %
20-29 ans			5,83 %
30-39 ans			9,63 %
40-49 ans			7,81 %
50-59 ans			6,18 %
≥ 60 ans			1,51 %
Divers / aucune mention			0,24 %

Congé parental³ sur les sites pris en compte dans le périmètre du rapport¹

		2022⁴
Nombre total d'employé·e·s ayant pris un congé parental		483
 dont les femmes	54,2 %	
 dont les hommes	45,8 %	
Nombre total d'employé·e·s qui ont repris le travail au cours de la période de référence après la fin du congé parental		418
 dont les femmes	50,5 %	
 dont les hommes	49,5 %	

¹ Ces données englobent le siège Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne (hormis le site de Reutlingen), au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.
² Pas de comparaison directe possible avec l'année précédente, car depuis 2022, le recensement et le rapport englobe aussi les sites de production et logistiques à l'échelon mondial. Les valeurs pour 2020 et 2021 se rapportent à Alfred Kärcher SE & Co. KG.
³ Les calculs incluent le congé de maternité et le congé parental. Une distinction précise n'est pas possible en raison des différentes réglementations en matière de congé de maternité et de congé parental dans les sociétés du monde entier. Les collaborateur·trice·s dont le sexe est inconnu ou n'est pas déterminé ne sont pas pris en compte dans le calcul.
⁴ Pas de comparaison directe possible avec l'année précédente, car le recensement et le rapport englobe aussi pour la première fois en 2022 les sites de production et logistiques à l'échelon mondial.

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET LA SANTÉ

Un personnel en bonne santé est la condition sine qua non aux bons résultats de notre entreprise. Pour Kärcher, la sécurité et la santé du personnel sont d’une importance capitale. Ces deux domaines contribuent de manière essentielle à notre succès commercial et économique.

Sécurité au travail

Kärcher a pour objectif de prévenir au mieux les accidents et les maladies professionnelles liés au travail. En principe, tous nos sites disposent d’une organisation locale de la santé et de la sécurité au travail, chargée de la mise en œuvre des dispositions légales nationales en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail. Chez Kärcher, en Allemagne, c’est le département de la sécurité au travail qui exerce cette fonction de manière centralisée. À cet égard, elle a pour mission de s’occuper de tous les thèmes et sujets relatifs à la sécurité au travail qui contribuent à préserver la sécurité et la santé des collaborateur·trice·s de même que celles des intérimaires. Il s’agit entre autres de réglementer la manipulation des substances dangereuses, la sécurité des machines ou le port d’équipement de protection individuelle.

L’organe supérieur en matière de protection et de promotion de la santé au travail est le « Health & Safety Board ». Il est composé du conseil d’administration, des responsables de départements mais aussi de représentant·e·s du comité central d’entreprise, du centre de santé et de la sécurité au travail. Il définit les thèmes stratégiques ainsi que les normes de sécurité et de santé pour Kärcher Allemagne, et surveille des indicateurs de gestion pertinents tels que le taux d’arrêts maladie ou le nombre d’accidents du travail, ainsi que le respect des prescriptions légales. Au niveau opérationnel en revanche, c’est le comité de pilotage Santé qui prend les décisions – avec la participation active et directe de tous les sites par le biais de leurs comités d’entreprise respectifs. Les différents thèmes sont en outre discutés dans les sites respectifs dans le cadre de réunions régulières du comité de santé et de sécurité.

Afin de garantir et, le cas échéant, d’adapter toutes les réglementations relatives à la sécurité au travail, nous impliquons systématiquement nos employé·e·s : des réunions du comité de santé et de sécurité sont organisées quatre fois par an sur chaque site, avec la participation de l’entreprise, du comité d’entreprise, des responsables de la sécurité, des experts en sécurité et du personnel médical. Le personnel est également représenté au sein du comité de pilotage dédié à la santé tout comme du comité central Santé et sécurité (Health & Safety) par le biais du comité d’entreprise. L’enquête menée auprès des

collaborateur·trice·s de Kärcher couvre également des aspects liés à la sécurité au travail et à la santé. Les informations relatives à la sécurité et à la santé sont communiquées aux collaborateur·trice·s par le biais de tableaux d’affichage numériques à des points centraux des bâtiments ainsi que sur l’Intranet.

Dans la pratique, des visites de sécurité régulières, associées à des évaluations des risques, garantissent que les postes de travail sont sûrs, de même que les accidents et les maladies professionnelles sont évités. Si toutefois des accidents devaient se produire ou que des zones dangereuses devaient être identifiées, nous les enregistrons à l’aide d’un logiciel qui permet en même temps d’évaluer les risques et d’informer les niveaux hiérarchiques en vue d’écarter ou de réduire les risques le plus rapidement possible. Les analyses d’accidents et de causes peuvent également être enregistrées dans le système. En 2022, il s’est avéré que la majorité des accidents étaient dus à des coupures aux mains. Dans l’ensemble, le taux de fréquence des accidents au sein des entreprises Alfred Kärcher SE & Co. KG et Kärcher Futuretech GmbH conformément à l’indice LTIFR (Lost Time Injury Frequency Rate) était de 5,5 au cours de l’année de référence, soit nettement inférieur à la moyenne de la branche qui est de 21,5. (Source : Assurance accidents légale allemande [DGUV], BG Holz und Metall 2021)

Nous sensibilisons en permanence nos collaborateur·trice·s aux risques liés à la sécurité sur le lieu de travail. Il existe des formations par exemple sur des thèmes comme les substances dangereuses, les batteries et les véhicules à haute tension ou encore la sécurisation des charges. Des conseils individuels sont également prodigués par exemple sur l’ergonomie ou compte tenu de certains risques spécifiques à une situation donnée sur le lieu de travail. Toutes les usines disposent en outre de procédures et de plans d’évacuation et de sauvetage, de règlement de sécurité incendie, de plans d’alarme et de plans d’urgence.

Statistiques sur les accidents des employé·e·s chez Alfred Kärcher SE & Co. KG et Kärcher Futuretech GmbH

	2020	2021	2022 ¹
Heures de travail effectuées	7 276 280	7 644 648	7 893 600
Accidents soumis à déclaration ² (hors accidents de trajet)	38	44	31
Taux d’accidents pour 1 000 collaborateur·trice·s	10,57	11,65	7,8
Nombre de décès	0	0	0

Statistiques sur les accidents des intérimaires chez Alfred Kärcher SE & Co. KG et Kärcher Futuretech GmbH

	2020	2021	2022
Heures de travail effectuées	455 400	333 960	206 448
Accidents soumis à déclaration ² (hors accidents de trajet)	0	2	2
Taux d’accidents pour 1 000 collaborateur·trice·s	0	12,12	19,6
Nombre de décès	0	0	0

¹ En raison d’adaptations de la méthode de calcul, la comparaison directe avec l’année précédente n’est pas possible.

² La majorité des blessures sont des coupures à la main. Ce constat a été établi grâce à la saisie des blessures dans notre système en ligne. Tous les niveaux hiérarchiques concernés sont alors informés et impliqués dans le processus d’identification des mesures qui s’imposent.

Promotion de la santé

Notre centre de santé regroupe toutes les activités de promotion de la santé des collaborateur·trice·s de Alfred Kärcher SE & Co. KG ainsi que des différentes filiales. Rattaché au département RH sur le plan organisationnel, il comprend trois piliers : le premier pilier – « Prévention et santé au travail » – comprend, entre autres, les premiers soins médicaux ainsi que de nombreuses prestations de conseil et de prévention en matière de santé portant sur des thèmes tels que l'ergonomie, la dépendance ou encore la réinsertion après une maladie grave (gestion de la réinsertion professionnelle). Le second pilier concerne notre engagement pour la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Le troisième pilier correspond à la gestion de la santé au niveau de l'entreprise (GSE). Il comprend de nombreuses offres et mesures préventives qui visent à aider les collaborateur·trice·s à préserver leur capacité de travail et de performance ainsi que leur bien-être personnel.

La GSE chez Kärcher est gérée de manière centralisée et soutenue sur les différents sites par des responsables de la GSE ou le comité d'entreprise. Kärcher dispose en outre de nombreux points de contact internes et externes qui s'occupent de questions privées spécifiques telles que les soins ou les problèmes psychologiques. Dans toutes nos activités, nous garantissons la plus stricte confidentialité, notamment par des accords de confidentialité ou l'implication du délégué à la protection des données. Au cours de l'année de référence, le service central GSE a proposé de nombreuses mesures concernant les employé·e·s de la société mère. Les activités comprenaient diverses offres de vaccination – allant des vaccins requis pour les voyages aux vaccins contre la grippe, des actions de santé avec des collations saines dans les restaurants d'entreprise et à l'usine de Winnenden, ainsi que des actions dans le cadre de la semaine d'action sur le thème de l'alcool.

Par ailleurs, en plus de l'offre sportive permanente de l'entreprise (cours de sport d'entreprise, groupes de sport d'entreprise), nous avons repris les pauses actives, en ligne et en présentiel. Le concept de pause active offre la possibilité de faire des petits exercices de mobilité, de relaxation, d'étirement et de renforcement efficaces et qui ne prennent pas beaucoup de temps, sous la supervision d'un expert avant de retourner ensuite au bureau ou à son poste de travail. Sur les sites internationaux, le service GSE est organisé et assuré localement par les responsables compétents.

Par ailleurs, les collaborateur·trice·s ainsi que les intérimaires ont également la possibilité de s'inscrire à diverses formations dans le domaine de la santé. Dans la série de formations numériques sur la gestion du stress, les participants reçoivent des informations et des suggestions sur l'activité physique, un sommeil sain, la pleine conscience et la relaxation. Lors d'un webinaire sur le travail mobile, l'accent est mis sur les nouvelles conditions de travail dans le cadre de différents lieux de travail ou en télétravail. Pour les groupes cibles plus âgés, nous proposons aussi un séminaire d'une journée sur les thèmes de l'activité physique, de l'alimentation et de la détente. Les apprentis bénéficient également de deux ateliers dans chaque année d'apprentissage sur des thèmes de santé spécifiques. Toutes les formations sont évaluées à la fin à l'aide d'un questionnaire.

Chez Kärcher, les examens de médecine du travail concernent l'ensemble du personnel. Les intérimaires bénéficient jusqu'à présent de la prévoyance par le biais de l'entreprise mandatée – si nécessaire, un équipement de protection Kärcher approprié leur est attribué. De plus, pendant la pandémie de coronavirus, ils ont reçu une offre de vaccination et des possibilités de test.



Kärcher, une entreprise favorable au vélo

La santé va de pair avec un mode de vie durable. C'est pourquoi chez Kärcher, nous encourageons les collaborateur·trice·s à se déplacer de manière plus écologique. En 2021, Kärcher a obtenu la mention « Argent » en tant qu'employeur favorable au vélo pour ses sites de Winnenden, Obersontheim, Illingen et Gissigheim. L'initiative de l'UE et de l'ADFC (Allgemeiner Deutscher Fahrrad-Club e.V.) a notamment souligné l'engagement de longue date, les nombreuses actions en faveur du vélo destinées au personnel ainsi que l'infrastructure adaptée au stationnement des vélos, qui a été fortement étendue ces dernières années. En outre, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, des journées d'action ont été organisées sur certains sites allemands. Les collaborateur·trice·s y avaient la possibilité de tester des vélos, de même que de s'informer sur la location de vélos. Durant l'exercice considéré, 1 000 vélos ont été loués chez Kärcher.

Label « Green Canteen » pour les restaurants d'entreprise Kärcher

Les restaurants d'entreprise Kärcher établissent des standards pour une alimentation saine et plus durable. Ce n'est pas pour rien qu'en 2022, quatre sites ont été distingués par le label européen « Green Canteen », dont les restaurants d'entreprise de Winnenden, Obersontheim et Schwaikheim. La certification est liée à des exigences strictes en matière de restauration durable, et Kärcher a travaillé activement à leur mise en œuvre. L'objectif principal a été de proposer une offre plus régionale et saisonnière, en même temps que de soutenir l'élevage respectueux des animaux. Cela s'exprime aussi dans la certification des entreprises avec la distinction « Schmeck den Süden ». Tous les légumes et la viande proviennent de la région et souvent directement du producteur. De plus, l'utilisation de systèmes réutilisables a permis de réduire les emballages, par exemple pour l'achat de café ou d'huile de cuisson. Ceux-ci sont livrés dans des grands bidons réutilisables.

L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Chez Kärcher, nous sommes conscients de notre responsabilité sociétale. C'est la raison pour laquelle nous soutenons des initiatives et organisations qui apportent une contribution importante à la société et défendent des valeurs telles que la famille, l'éducation, l'égalité des chances et la protection de la nature. Nous assumons notre rôle d'acteur social dans ces trois domaines – dons et sponsoring, coopérations à long terme et engagement des collaborateur·trice·s – et nous nous engageons ainsi pour la préservation des valeurs, qu'elles soient sociétales ou écologiques. La préservation de la valeur est aussi au cœur de notre initiative « Social Hero » – l'un des trois piliers de notre stratégie de développement durable 2025.

Un engagement mondial

Kärcher coordonne son engagement social mondial depuis son siège à Winnenden. La responsabilité en incombe à l'équipe « Team Corporate Citizen ». Nous mettons à la disposition de toutes les sociétés un manuel contenant des lignes directrices, des critères et des principes sur lesquels elles doivent fonder leur engagement sociétal. Les sociétés du groupe Kärcher disposent chacune d'une personne mandatée pour le domaine. Cette personne est chargée de planifier et de mettre en œuvre localement des activités appropriées à partir du cadre d'action défini au niveau central. En 2022, des rencontres régulières entre les sociétés sur la thématique Citoyenneté d'entreprise (Corporate Citizenship) ont été organisées. Elles ont donné lieu à des échanges et à des inspirations, et ont permis d'élaborer une approche commune.

Les activités mondiales de Kärcher sont déterminées par la stratégie en matière de citoyenneté d'entreprise. Elle nous permet de nous assurer que toutes les activités RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise) soutenues sont en accord avec l'orientation et les valeurs durables de l'entreprise. Les trois thèmes centraux de la stratégie qui fournissent le cadre de notre engagement mondial sont les suivants : Nettoyage et Hygiène, Environnement et Ressources ainsi que Famille et Social. Près de 75 % des sociétés Kärcher dans le monde contribuent localement à l'engagement sociétal de l'entreprise dans ces domaines. Au total, en 2022, Kärcher a réalisé 384 dons et activités de sponsoring dans le monde entier. Sur notre [site Internet](#), nous donnons un aperçu complet des projets sélectionnés.





Pour les personnes vivant dans des zones sinistrées

Kärcher apporte une aide rapide et simple dans le monde entier, là où elle est requise. En 2022, les îles Tonga dans l'Océan Pacifique ont connu la plus grande éruption du volcan Hunga Tonga-Hunga Ha'apai depuis 1883. En collaboration avec l'organisation d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe SmartAID et avec le soutien de la société mère Kärcher, Kärcher Australie a fait don d'appareils de nettoyage pour faciliter le travail de nettoyage des communautés tongiennes. C'est également par le don d'appareils que nous avons soutenu les États australiens du Queensland et de Nouvelle-Galles du Sud qui ont connu d'importantes inondations au début 2022. Nous y avons collaboré avec l'ONG Human Nature.



Pour une eau plus propre

Depuis 2012, nous nous sommes engagés dans l'initiative « De l'eau propre pour le monde entier » lancée en collaboration avec le Global Nature Fund. Concrètement, nous menons des projets d'accès à l'eau potable dans les pays du Sud comme la Jordanie, le Burundi, le Kenya et le Bangladesh. En même temps, nous y construisons des installations de filtrage vert – des systèmes de filtration naturelle pour l'épuration des eaux usées. Grâce à la coopération, en l'espace de 10 ans, 17 installations de filtrage vert ainsi que 14 installations d'eau potable ont vu le jour. La conséquence : une amélioration directe et indirecte de la situation sanitaire de plus de 450 000 personnes. Pour cette coopération, Kärcher a été récompensée en 2022 par le prix « Sustainability Heroes Award » de l'association allemande pour la qualité. Nous soutenons en outre le réseau mondial de lacs vivants du GNF qui s'engage dans le monde entier pour la protection des eaux.



Pour des eaux sans plastique

Nous coopérons depuis 2020 avec l'organisation de protection de l'environnement One Earth – One Ocean (oeoo) et nous les soutenons dans leur travail de nettoyage des eaux polluées du monde entier. Dans ce contexte, nous soutenons depuis 2022 par exemple un projet sur le Mékong au Cambodge. Chaque mois, une équipe sur place collecte jusqu'à quatre tonnes et demie de déchets qu'elle apporte au centre de recyclage. Dans le cadre du bénévolat d'entreprise, Kärcher mène en outre des actions de nettoyage régulières – avec le soutien technique de oeoo. En 2022, des collaborateurs de plus de 20 entreprises Kärcher à l'échelon mondial ont participé aux journées de nettoyage Kärcher Cleanup Days – la participation a donc été plus forte que jamais. Sur les plages, dans l'eau, dans la forêt et dans les parcs, ils ont ramassé des déchets jetés négligemment afin de les éliminer de manière appropriée. Par ailleurs, Kärcher mène des recherches communes avec oeoo pour savoir si le plastique marin peut être recyclé à l'avenir dans les produits de l'entreprise.



Pour les enfants et les familles

Kärcher soutient de nombreuses institutions de SOS Villages d'Enfants dans le monde qui créent des conditions de vie positives pour les jeunes défavorisés et leurs familles. Pour soulager le quotidien du personnel sur place et lui laisser plus de temps pour s'occuper des enfants, nous mettons à la disposition des établissements, depuis de nombreuses années, non seulement des moyens financiers, mais aussi des appareils de nettoyage. Sur une période de 12 ans, 1 400 dons d'appareils ont été récoltés au total dans 44 pays du monde entier, dont pas moins de 173 en 2022.

KÄRCHER S'ENGAGE POUR LA SOCIÉTÉ



2022 »»» 384
dons et sponsorings
dans le monde

14 monuments et bâtiments
dans 10 pays ont été nettoyés dans
le cadre de notre mécénat culturel

INDEX DE CONTENU GRI

Déclaration d'utilisation	Kärcher a établi le rapport sur l'exercice 2022 en conformité avec les normes de reporting de développement durable de l'organisme Global Reporting Initiative (GRI)
GRI 1 utilisé	GRI 1 : Principes généraux 2021
Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s)	Aucune

Norme / Informations	Page	Commentaire / Justification de l'omission
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021		
1. L'organisation et ses pratiques de reporting		
2-1 Nom de l'organisation	5-6	
2-2 Unités organisationnelles impliquées dans le rapport sur le développement durable	2	
2-3 Période de reporting, cycle et interlocuteurs	2, 38	
2-4 Nouvelle présentation des informations	-	Aucune
2-5 Examen externe	-	Pas d'examen externe du reporting
2. Activités et employé*e's		
2-6 Activités, chaîne de création de valeur et autres relations d'affaires	-	Aucune modification significative du modèle d'entreprise à signaler par rapport à l'année précédente
2-7 Personnel	5, 29	
2-8 Personnel sans contrat de travail direct	29	
3. Management de l'entreprise		
2-9 Structure et composition de la gouvernance d'entreprise	5	
2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance suprême	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-11 Présidence de l'organe de gouvernance suprême	5	
2-12 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans le cadre de la surveillance de la gestion des effets économiques, écologiques et sociaux	5, 10	
2-13 Délégation des responsabilités quant à la gestion des effets	5, 10	
2-14 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans le cadre du rapport de développement durable	5	
2-15 Conflits d'intérêts	7	
2-16 Communication des préoccupations majeures	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-17 Connaissances accumulées de l'organe de gouvernance suprême	5, 10	
2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance suprême	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-19 Politique de rémunération	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-20 Procédure de détermination de la rémunération	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
4. Stratégie, directives et procédures		
2-22 Explication de la signification et de la stratégie d'un développement durable	3	
2-23 Engagements politiques en faveur d'une économie responsable	7, 13	
2-24 Mise en œuvre des principes de responsabilité de l'entreprise	7	
2-25 Procédure de réparation des impacts négatifs	7, 13	
2-26 Procédure de demande de conseils et de signalement des dysfonctionnements	7, 13	
2-27 Respect des lois et prescriptions	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
2-28 Adhésion à des associations & groupes d'intérêt	9	
5. Engagement des parties prenantes		
2-29 Approche de l'implication des parties prenantes	8	
2-30 Contrats tarifaires	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.

Norme / Informations	Page	Commentaire / Justification de l'omission
GRI 3 : Thèmes essentiels 2021		
3-1 Procédure d'identification des enjeux majeurs	12	
3-2 Liste des enjeux majeurs	12	
GRI 201 : Performances économiques 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	5	
GRI 201-1 : Valeur économique directe créée et distribuée	5	Les informations telles que les frais d'exploitation, les salaires et les prestations pour les employé-e-s, les rétributions des actionnaires, etc. sont considérées comme confidentielles.
GRI 201-2 : Conséquences financières du changement climatique pour l'organisation, et autres risques et opportunités liés au changement climatique	15	
GRI 201-3 : Fonds de pension basés sur la primauté des prestations et autres plans de prévoyance	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 201-4 : Aide financière des pouvoirs publics	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	34	
GRI 203-1 : Investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	34-35	
GRI 203-2 : Impacts économiques indirects importants	34-35	
GRI 204 : Pratiques d'achat 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	13	
GRI 204-1 : Dépenses réalisées avec les fournisseur*seuse*s locaux*ales	13	
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	7	
GRI 205-1 : Sites ayant été évalués au regard des risques relatifs à la corruption	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 205-2 : Communication et formation aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	7	
GRI 205-3 : Incidents avérés de corruption et actions prises	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	7	
GRI 206-1 : Actions intentées du fait de comportements anticoncurrentiels, d'antitrust et de pratiques de monopole	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 207 : Impôts 2019		
3-3 Management des thèmes majeurs	8	
GRI 207-1 : Approche fiscale	8	
GRI 207-2 : Gouvernance de la stratégie fiscale, contrôle et gestion des risques	8	
GRI 207-3 : Implication des parties prenantes et gestion des considérations fiscales	8	
GRI 207-4 : Country-by-Country Reporting (reporting par pays)	8	
GRI 301 : Matières 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	18-19	
GRI 301-1 : Consommation de matières en poids ou en volume	18	
GRI 301-2 : Recyclage des matériaux consommés	18	
GRI 301-3 : Produits vendus et emballages recyclés ou réutilisés	18-19	

Norme / Informations	Page	Commentaire / Justification de l'omission
GRI 3 : Thèmes essentiels 2021		
GRI 302 : Énergie 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	16-18	
GRI 302-1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation	16	
GRI 302-2 : Consommation énergétique en dehors de l'organisation	-	Il n'y a actuellement pas de collecte de données quantitatives
GRI 302-3 : Intensité énergétique	16	
GRI 302-4 : Réduction de la consommation énergétique	16	
GRI 302-5 : Réduction des besoins énergétiques des produits et services	-	Il n'y a actuellement pas de collecte de données quantitatives
GRI 303 : Eaux et effluents 2018		
3-3 Management des thèmes majeurs	18-19	
GRI 303-1 : Mieux partager la ressource en eau	19	
GRI 303-2 : Gestion des effets de la recirculation de l'eau	19	
GRI 303-3 : Prélèvement d'eau	19	
GRI 303-4 : La recirculation de l'eau	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 303-5 : Consommation d'eau	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 305 : Émissions 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	15-18	
GRI 305-1 : Émissions de GES directes (scope 1)	15-16	Pour 2022, seul le CO ₂ a été pris en compte comme gaz. Tous les autres gaz à effet de serre pertinents seront pris en compte en 2023.
GRI 305-2 : Émissions de GES indirectes liées à l'énergie (scope 2)	15-16	Pour 2022, seul le CO ₂ a été pris en compte comme gaz. Tous les autres gaz à effet de serre pertinents seront pris en compte en 2023.
GRI 305-3 : Autres émissions de GES indirectes (scope 3)	15, 17	Les données du scope 3 seront collectées pour la première fois en 2023 et ne sont pas encore disponibles actuellement. Pour 2022, seul le CO ₂ a été pris en compte comme gaz. Tous les autres gaz à effet de serre pertinents seront pris en compte en 2023.
GRI 305-4 : Intensité des émissions de GES	16	Les données du scope 3 seront collectées pour la première fois en 2023 et ne sont pas encore disponibles actuellement. Pour 2022, seul le CO ₂ a été pris en compte comme gaz. Tous les autres gaz à effet de serre pertinents seront pris en compte en 2023.
GRI 305-5 : Diminution des émissions de GES	15-17	
GRI 305-6 : Émissions de substances appauvrissant l'ozone (SAO)	-	Non pertinent
GRI 305-7 : Oxydes d'azote (NO _x), oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques significatives	-	Non pertinent
GRI 306 : Déchets 2020		
3-3 Management des thèmes majeurs	18-19	
GRI 306-1 : Production de déchets et impacts significatifs imputables aux déchets	19	
GRI 306-2 : Gestion des impacts significatifs imputables aux déchets	18-19	
GRI 306-3 : Quantité de déchets	19	
GRI 306-4 : Traitement des déchets détournés	19	
GRI 306-5 : Traitement des déchets destinés à être éliminés	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseur*seuse*s 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	13	
GRI 308-1 : Nouveaux*elles fournisseur*seuse*s analysé*e*s selon des critères environnementaux	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 308-2 : Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 401 : Recrutement 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	28-29	
GRI 401-1 : Recrutements de nouveaux employé*e*s et rotation du personnel	29	
GRI 401-2 : Prestations d'entreprise uniquement proposées aux employé*e*s à temps plein, mais pas aux intérimaires ou aux employé*e*s à temps partiel	28	
GRI 401-3 : Congé parental	31	
GRI 403 : Sécurité au travail et protection de la santé 2018		
3-3 Management des thèmes majeurs	32-33	
GRI 403-1 : Système de gestion de la sécurité au travail et de la protection de la santé	6, 32	
GRI 403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	32	
GRI 403-3 : Services de médecine du travail	32-33	

GRI 403-4 : Participation et consultation des employé*e*s et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	32-33	
GRI 403-5 : Formation des employé*e*s à la santé et à la sécurité au travail	32-33	
GRI 403-6 : Promotion de la santé des employé*e*s	33	
GRI 403-7 : Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	32-33	
GRI 403-8 : Employés couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	6, 32	
GRI 403-9 : Accidents du travail	32	
GRI 403-10 : Maladies liées à un accident du travail	-	Aucune donnée disponible pour l'instant
GRI 404 : Formation initiale et continue 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	30	
GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation initiale et continue par an et par employé*e*s	30	
GRI 404-2 : Programmes de développement des compétences des employé*e*s et d'aide à la transition	30	
GRI 404-3 : Pourcentage d'employé*e*s bénéficiant régulièrement d'une revue des performances et de l'évolution de carrière	30	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	31	
GRI 405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employé*e*s	31	
GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 406 : Non-discrimination 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	7, 31	
GRI 406-1 : Cas de discrimination et mesures correctives prises	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 407 : Liberté syndicale et négociations salariales 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	7, 13	
GRI 407-1 : Sites sur lesquels la liberté syndicale et le droit aux négociations salariales pourraient être menacés	-	Ces informations doivent être considérées comme confidentielles.
GRI 408 : Travail des enfants 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	7, 13	
GRI 408-1 : Sites d'exploitation et fournisseur*seuse*s présentant un risque significatif lié au travail des enfants	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	7, 13	
GRI 409-1 : Sites d'exploitation et fournisseur*seuse*s présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 413 : Communautés locales 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	34-35	
GRI 413-1 : Activités des sites impliquant la communauté locale, études d'impact et programmes de soutien	34	
GRI 413-2 : Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	-	Pas d'effet significatif connu
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseur*seuse*s 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	13	
GRI 414-1 : Nouveaux*elles fournisseur*seuse*s analysé*e*s selon des critères sociaux	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 414-2 : Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	-	Informations probablement disponibles dès 2023
GRI 416 : Santé et sécurité des client*e*s 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	21	
GRI 416-1 : Évaluation des impacts des différentes catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	21	
GRI 416-2 : Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	-	Durant l'exercice concerné, aucun cas sur le marché n'a donné lieu à un rappel de produits.
GRI 417 : Marketing et étiquetage 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	21-22	
GRI 417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et à l'étiquetage	21-22	
GRI 417-2 : Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	-	Aucune violation n'a été détectée durant l'exercice concerné.
GRI 417-3 : Cas de non-conformité concernant le marketing et la communication	-	Aucune violation n'a été détectée durant l'exercice concerné.
GRI 418 : Protection des données client 2016		
3-3 Management des thèmes majeurs	8	
GRI 418-1 : Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité et aux pertes des données de client*e*s	-	Aucune violation n'a été détectée durant l'exercice concerné.



MENTIONS LÉGALES

Éditeur

Alfred Kärcher SE & Co. KG
Alfred-Kärcher-Straße 28-40
D-71364 Winnenden
T +49 7195 14-0
F +49 7195 14-2212
sustainability@de.kaercher.com
www.karcher.com

Conception, rédaction, texte et mise en page

Margit Mehlo, Marie Kristin Schmidt,
David Wickel-Bajak und Marina Kunert,
Alfred Kärcher SE & Co. KG
Accenture GmbH
aha grafikdesign

Photos

Alfred Kärcher SE & Co. KG

LES HISTOIRES DERRIÈRE LES CHIFFRES



Consultez notre site **www.karcher.com/CSR**
et découvrez-en plus sur le développement
durable chez Kärcher et sur les personnes
qui portent l'entreprise vers l'avenir grâce
à leur travail et leurs projets.